

06/11

**COMMISSION PARITAIRE**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**de la séance du 17 septembre 2012**

**Présents :**

Camille APELBAUM, Olivier ARON, Frédérique LANGLOIS, Hadrien MEREAU, Daniel MUGERIN, Renaud MULLER, Sarah PIBAROT, Frédéric PUIGSERVER, Loan SANTIAGO, Ségolène TAVEL.

**Absents ou excusés :**

Pilar CALVO ALVAREZ, Gaspar GANTZER, Jérôme GRONDEUX, Charles-Henri LARREUR, Anaël MALET, Robert SKIPPON.

**Assistaient à la séance :**

Hervé CRES	Administrateur provisoire de l'IEP de Paris
Renaud BOULANT	Responsable Des Sports Et Des Activités Culturelles
David COLON	Directeur du Campus de Paris
Julien PALOMO	Responsable de la vie étudiante
Nicolas PEJOUT	Directeur de la vie universitaire

**Etaient auditionnés :**

François LESAGE, Simon GAILLARD, Noémie CALAIS, Nicolas POCHITALOFF, (Bureau des Elèves)  
Maximilien HONDERMARCK, Emilie HERICHER, Anaïs BOURG, Jean GAUJAL, Etienne RICHARD  
(Bureau des Arts)  
Cécile THIBAUT, Jean-Victor LAGARDE, (Sciences Po Environnement)  
Sidy NIANG, Flore DABAT, Clément GERTHOFFERT, (Junior Consulting)  
Elise BATKIN, Léo BOCHET, Amélie GUIGNABERT, Jean-Christophe SATTLER (Association Sportive).

\*  
\* \*

- |      |   |                |
|------|---|----------------|
| I.   | Quitus moral et financier des associations permanentes. | p. 2 et p. 24  |
| II.  | Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2012. | p. 29          |
| III. | Échange d'informations sur des questions diverses       | p. 22 et p. 28 |

## COMMISSION PARITAIRE

### PROCES-VERBAL

#### de la séance du 17 septembre 2012

Ségolène TAVEL ouvre la séance à 18 h 10. Elle souhaite la bienvenue aux participants et tout particulièrement aux nouveaux élus qui sont au nombre de six. Ils ont été élus en remplacement d'étudiants qui effectuent leur troisième année à l'étranger ou d'étudiants ayant obtenu leur diplomation. Elle remercie les anciens élus pour le travail accompli au cours des derniers semestres. Cinq nouveaux élus participent à la réunion de ce soir. Il s'agit de : Frédérique LANGLOIS, Loan SANTIAGO, Renaud MÜLLER, Sarah PIBAROT et Hadrien MEREAU.

#### **I. QUITUS MORAL ET FINANCIER DES ASSOCIATIONS PERMANENTES.**

##### *a) Exposé*

Ségolène TAVEL indique que chaque association permanente va présenter son bilan final en dix minutes. Un bilan à mi-parcours ayant déjà été effectué, le bilan final reprendra donc des éléments déjà exposés. La présentation du bilan final sera suivie par un temps équivalent consacré à une courte discussion à propos de ces bilans.

Nicolas PEJOUT indique l'ordre de présentation du bilan final des associations permanentes : Sciences Po Environnement, Bureau des arts, Bureau des élèves, Junior Consulting et Association sportive.

##### Sciences Po Environnement

Cécile THIBAUT demande s'il est souhaité qu'une projection des résultats soit effectuée. Ségolène TAVEL demande que seule une description rapide soit effectuée.

Le trésorier, Jean-Victor LAGARDE, présente un bref bilan financier. À ce jour, il reste en trésorerie 40 000 € sur les 80 000 € alloués par an. Ce montant représente les dépenses engagées au cours du premier semestre de l'année. Ce montant est équivalent à celui de l'exercice précédent.

Les grands projets : la semaine du développement durable et Paris+20 ont respecté leur cahier des charges et leur enveloppe budgétaire ; ils sont même excédentaires en raison d'une bonne maîtrise des frais. En effet, l'association a cherché à minimiser ses coûts et même pour les projets historiques (prêt de gobelets, gestion des ruches et du miel). Ces projets aujourd'hui sont en mesure de s'autofinancer. À titre d'exemple, les ventes de miel autofinancent la récolte suivante. Il en est de même pour la vente de gobelets.

Autre exemple, sur Paris+20, sur un premier budget prévisionnel évalué à 30 000 €, ce projet a pu être réalisé sur la base de 10 000 € sans que Sciences Po ait à y participer. Cécile THIBAUT précise que Paris+20 a bénéficié d'une subvention du PRES, le projet ayant été lauréat, une bourse de 10 000 € lui a été attribuée, ce qui globalement représente le budget final de ce projet.

Jean-Victor LAGARDE indique que l'association est encore dans l'attente de certains fonds déjà demandés en Commission de la vie étudiante (*déchets 5200 €, installation de thermostat 1190 €, cahiers de déchets 2000 €, renouvellement au fonds d'impulsion environnemental 5120 €, site intranet partir vert 2500 €*).

Tous ces montants ont fait l'objet de demande et ont été validés par les différentes Commissions de la vie étudiante. Cependant, du fait que Sciences Po Environnement a une trésorerie assez conséquente, puisque des économies ont été réalisées au niveau de la compensation des émissions de carbone, compensation avec un coût de la tonne beaucoup moins importante que précédemment, il a été estimé que Sciences Po Environnement était en mesure de prendre en charge toutes ces dépenses sur ses fonds propres.

Cécile THIBAUT demande à la Commission paritaire ou à la Commission de vie étudiante s'il est possible, à l'avenir, que l'association dispose d'un exemplaire des lettres témoignant des versements de CVE afin de suivre l'évolution et connaître la situation de l'association à ce sujet. À ce jour, l'association n'a reçu qu'une seule attestation et celles-ci sont nécessaires pour être à jour en comptabilité. Pour répondre à la demande de la Commission, elle présente un aperçu sur les succès et les difficultés de l'exercice écoulé ainsi que les perspectives sur l'année en cours.

En ce qui concerne les succès obtenus, on peut noter un gain de visibilité. C'est le troisième exercice de Science Po Environnement en tant qu'association permanente. Cet aspect commence à être connu. Il reste néanmoins à promouvoir davantage les activités.

Deux jeunes délégués et une équipe d'une dizaine de personnes ont participé à Rio+20. C'est un projet qui, en dépit des difficultés, a été un beau succès. Il y a également la couverture de la cafétéria autogérée CAFéS dont l'ouverture est programmée dans un avenir proche. Les autorisations ont été obtenues, la Convention est en cours de signature. L'ouverture devrait intervenir dans le courant du mois de septembre. Il reste à résoudre les questions de logistique pour l'installation et le fonctionnement.

En perspective, un nouveau projet envisagé depuis deux ans « *Forêt Sciences Po* ». Il consisterait à dépolluer un site équivalent à la surface du campus de Sciences Po, à titre d'équivalent de la compensation carbone. Les collectivités territoriales en Île-de-France ont été démarchées et le maire de Carrières-sous-Poissy a accepté de participer à ce projet. Il ne porterait pas sur la réalisation, mais sur l'étude à la fois scientifique et juridique. On pourrait mêler des étudiants issus de différents Masters, même d'étudiants issus d'autres universités, l'ENS par exemple, pour la réalisation d'un projet important pour étudier la meilleure façon de dépolluer le site retenu et envisager ensuite la construction d'un écoquartier. Toujours au crédit de l'association, on peut constater un foisonnement de projets puisque plus de vingt-neuf projets sont mis en œuvre. En dépit de ce manque de visibilité, les projets avancent. Une autre avancée positive, c'est l'évolution vers l'interassociatif, notamment avec le marché de Noël qui a été un succès, organisé avec une quinzaine d'associations, des projections avec diverses associations, dont Cinéma Politica ; la semaine du développement durable qui a regroupé une dizaine d'associations. Il s'agit aussi bien des associations permanentes que d'associations reconnues. L'association souhaite poursuivre dans cette voie.

Parmi les difficultés rencontrées se pose un sérieux problème d'effectifs. Les équipes sont généralement renouvelées en septembre, mais il y a seulement vingt personnes intéressées pour continuer alors qu'une quarantaine serait nécessaire pour faire tourner l'association. À ce jour, personne n'est intéressé pour reprendre les activités du bureau. Plusieurs raisons ont été identifiées. En premier lieu, c'est une association récente. À cela s'ajoute la structuration des années de scolarité à Sciences Po, la troisième année d'études étant réalisée à l'étranger, ceci a entraîné le départ de bon nombre des membres actifs qui avaient effectué leur première et deuxième année sur le campus et qui étaient formés. Il y a beaucoup d'incertitudes également sur les quatrièmes années qui arrivent. Il est difficile de dire aujourd'hui si certains d'entre eux pourront être impliqués. Les étudiants de quatrième année qui avaient pris les choses en main, une fois en master, doivent partir en stage. Pour l'instant, l'association est un peu jeune pour avoir des étudiants qui la connaissent pour non seulement avoir l'envie de reprendre un projet, mais travailler pour l'association dans sa globalité notamment, en tant que président ou trésorier.

L'autre facteur identifié, c'est un problème de local. Il est actuellement situé à la cafétéria. L'association dispose de 6 m<sup>2</sup>. Cela a un impact, non seulement sur son image de marque, car ce local est assez bisornu et invisible, mais il y a aussi une question de sentiment d'appartenance des membres qui ne peuvent pas se retrouver dans ce local. Il est impossible d'être plus de trois personnes présentes en même temps. C'est un local suffisant pour assurer des permanences et accueillir les étudiants. Ceux qui connaissent l'association viennent, mais ce manque de place ne facilite pas l'organisation de réunions ou l'accueil de personnes extérieures.

Cette année, une de nos difficultés porte sur la répartition des compétences, ce qu'il est possible de faire ou non. Un des objectifs était de faire avancer la politique environnementale à Sciences Po, parfois en prenant les devants. L'association souhaiterait pouvoir changer cela, mais pour ce faire, un accord avait été trouvé sur la nécessité d'un chargé de mission développement durable qui n'est pas encore présent en septembre. Si cette personne ne vient pas, il va être difficile de pouvoir amorcer la transition vers la perspective de réorienter l'association avec l'abandon de projets, telle la compensation carbone qui n'est pas du ressort de Sciences Po Environnement. Si Sciences Po souhaite compenser ses émissions, il leur appartient de le faire. L'association souhaitait se réorienter, comme cela a été commencé cette année, vers les étudiants, vers les services aux étudiants tels que la mise en place des prêts de gobelets, la cafétéria autogérée ou des projets à destination notamment des étudiants internationaux, avec un projet de collecte de meubles et de revente avec Emmaüs ou encore des échanges de vêtements. Il y a eu deux occurrences de cet événement qui avaient très bien fonctionné, en particulier chez les étudiants internationaux.

Les trois autres perspectives pourraient porter cette année sur un nouveau bilan carbone. On a quelques étudiants qui sont motivés pour le faire. Le dernier bilan carbone remonte à 2009. Donc en 2013, cela fera une évolution sur quatre années. Il faudrait que cela puisse concorder avec l'arrivée du chargé de mission développement durable. Cet événement devrait l'aider dans la réalisation de sa mission. L'association souhaite renforcer les liens avec le REFEDD (Réseau des étudiants français pour le développement durable) au niveau national parce que Sciences Po Environnement avait une position de leader sur certains projets, dont le projet Partir vert. On finance par les tonnes de carbone économisées par les étudiants de troisième année qui partent en train ou en bus au lieu de prendre l'avion. C'est un projet assez innovant et il avait été reconnu comme tel.

Enfin, le projet Forêt qui va devenir un projet associatif sans doute cette année. C'est un projet de recherche, à la fois scientifique et juridique, sur l'urbanisme que l'association souhaiterait développer avec le plus d'étudiants possible. La cafétéria autogérée et la semaine du développement durable restent inchangés. C'est un projet qui devrait rassembler des étudiants qui n'ont pas seulement un attrait pour l'environnement, mais aussi principalement des étudiants en Master STI.

Ségolène TAVEL remercie les deux représentants de Science Po Environnement pour leur présentation et elle propose d'ouvrir la discussion sur le bilan et les perspectives.

#### *b) Questions et observations*

Sarah PIBAROT met en valeur le fait que de nombreux projets de l'association s'inscrivent dans la durée et notamment, Partir vert, la production de miel, etc., cela donne aux étudiants, une vision positive qui permet de comprendre les actions de Sciences Po Environnement. Les projets de l'association sont appréciés, on peut voir qu'ils sont effectivement mis en œuvre, qu'ils sont viables en eux-mêmes.

Sur l'année en cours, l'association a été impliquée à toutes les réflexions sur les impressions. Des membres de l'association ont participé à tous les groupes de travail. Parfois, des avis divergents se sont exprimés, mais c'est une action très positive de travailler sur ces questions qui touchent tous les étudiants dans leur ensemble. Elle souhaite également souligner les bénéfices de l'interaction. Il lui paraît très important de constater qu'en travaillant ensemble, les associations permanentes peuvent aussi servir de tremplin aux associations reconnues.

Sur les projets, on peut voir que pour CAFÉS, les choses se concrétisent. Il est souhaité qu'un point soit fait sur les campus délocalisés si l'association arrive à se développer sur ces campus. Une dernière remarque qui s'adresse plutôt à l'administration, dans le rapport, il est mentionné qu'il a été difficile de trouver un créneau pour faire une réunion de bureau avec tous les membres du bureau et c'est quelque chose qui peut toucher bon nombre d'associations, notamment les associations permanentes. Au préalable, il existait un créneau banalisé qui n'existe plus aujourd'hui en raison de nombreux cours de sport en même temps et de fait, il est devenu très compliqué, mais il faudrait trouver une solution parce qu'il est anormal qu'une association permanente n'arrive pas à trouver un créneau pour tous ses membres.

Sur la question des campus délocalisés, Cécile THIBAUT indique qu'il semble que l'évolution de la vie étudiante se ferait dans la direction que l'association avait prise, c'est-à-dire d'avoir des antennes dans les campus. Elle interroge les représentants de la direction pour savoir si ce principe était maintenu et notamment, si vous aviez des propositions pour toutes les contraintes logistiques que cela va poser. Il y a eu beaucoup de désagréments à faire des réunions avec Skype justement avec des questions de créneaux avec les étudiants internationaux pour lesquels aucune solution n'a pu vraiment être trouvée. Cela demande également des déplacements. Jean-Victor LAGARDE s'est rendu à Nancy. Cécile THIBAUT considère qu'il est bien de les financer en subventionnant des projets, ce sont des échanges de bonne pratique et cela peut donner de nouvelles idées sur les projets, mais il manque une coordination d'ensemble. Il serait difficile en tant qu'association, un peu centralisée sur le campus de Paris parce que les étudiants y sont plus nombreux, de donner des directives d'orientation. Elle s'interroge s'il y a des retours d'expérience d'autres associations permanentes.

Frédéric PUIGSERVER explique que d'habitude, les présentations sont réalisées conjointement par l'équipe sortante et la nouvelle équipe. Il s'interroge sur les raisons pour lesquelles, ce soir, seule l'équipe sortante est présente pour Science Po Environnement.

Cécile THIBAUT explique que pour le moment, l'association n'a pas encore renouvelé son bureau et personne ne s'est présenté pour assurer la relève.

Ségolène TAVEL demande la date à laquelle le renouvellement de l'association est prévu.

Cécile THIBAUT précise que la date prévue était sur la dernière semaine de septembre, mais l'association est obligée de reporter la date à la première semaine d'octobre.

Frédéric PUIGSERVER fait deux observations. Tout d'abord, il rappelle la décision de la Commission paritaire d'auditionner l'équipe sortante et la nouvelle équipe. Cela pose donc un petit problème que le calendrier interne de l'association n'ait pas été coordonné de façon à respecter ce qui a été défini en Commission paritaire. Il souligne que l'ensemble des membres de la Commission paritaire est très attaché à ce passage de relais, d'autant plus que les années antérieures, des difficultés de passage de relais ont été constatées. Pour Sciences Po Environnement, ce passage de relais risque d'être encore plus difficile du fait de l'absence de candidat à la reprise. Il est donc important que, pour les années à venir, chaque association s'organise de telle manière que lorsque la Commission paritaire rencontre les représentants des associations, celles-ci soient en mesure de présenter les deux équipes en même temps.

La deuxième observation s'adresse non seulement à Sciences Po Environnement, mais également à l'ensemble des associations permanentes. Il les invite à ne pas jouer la stratégie de « l'embaumement » des membres de la Commission paritaire. Il précise que les documents envoyés sont parfaits pour effectuer un contrôle de gestion très approfondi, sur pièces, mais dans le cadre de la présentation du bilan final, on a besoin d'éléments de synthèse, même si la présentation orale était parfaitement faite et rassurante, mais sur le format des documents, il faut davantage de concision. Cela aiderait à la clarté du débat. Il faut donc améliorer la formalisation des comptes, les standardiser de façon à donner les moyens de porter une appréciation sur la qualité de la gestion dans la durée. Aujourd'hui, on constate encore que l'on a des éléments, sans doute très complets, mais les efforts demandés pour se prononcer de façon éclairée sur les comptes qui viennent d'être présentés sont tout à fait hors de portée des modestes membres de cette Commission. C'est un peu un regret. La présentation orale est rassurante, mais il faut revoir la qualité des documents qui sont présentés.

Daniel MUGERIN remercie les représentants de l'association pour leur présentation. Il pose deux questions. Il souhaite savoir où sera organisée la cafétéria autogérée, quelle sera sa tarification et a-t-elle été effectuée en lien avec le CROUS.

Cécile THIBAUT indique qu'il y a eu plusieurs rendez-vous avec la DGI tout au long de l'année. La cafétéria autogérée sera d'abord située au 28, rue des Saints-Pères, à la place des anciens distributeurs pour des questions de contrat d'exclusivité avec MEND'S, cinquante équipements vont rester. La cafétéria autogérée se fera sous la forme d'un bar-chalet dans lequel se feront les ventes.

Daniel MUGERIN demande des précisions sur le principe de l'autogestion. Il souhaite savoir si cela signifie que la vente sera assurée par les étudiants eux-mêmes.

Cécile THIBAUT répond par l'affirmative.

Daniel MUGERIN demande si juridiquement, toutes les précautions ont été prises.

Cécile THIBAUT indique que les conventions ont été rédigées en partenariat avec la DGI.

Ségolène TAVEL demande s'il y a d'autres questions sur cette présentation.

Frédérique LANGLOIS indique qu'à la lecture du compte rendu de Sciences Po Environnement, on peut appréhender un certain nombre de projets très intéressants qui ont été menés. Cependant, elle déplore la difficulté à accéder à ces informations. En effet, ce n'est qu'une fois devenue élue syndicale qu'elle a pu en prendre connaissance. Elle constate que Sciences Po Environnement souffre d'un manque de visibilité en interne. Elle ne remet pas en cause les différents partenariats avec des universités ou autres grandes écoles, comme l'ENS ou la Sorbonne, mais elle invite l'association à ne pas négliger les étudiants de Sciences Po qui doivent être les principaux intéressés. Elle regrette que lors de l'assemblée de présentation des syndicats, aucun représentant de l'association n'ait été présent et qu'aucun des projets en cours n'ait été évoqué. Compte tenu des difficultés de recrutement rencontrées, il est dommage de se priver d'un tel moyen de communication, d'autant plus que les participants à cette assemblée sont généralement très motivés, très intéressés par les associations et susceptibles d'être une source de recrutement intéressante. Ce manque de visibilité ne peut être que préjudiciable. Il est dommage de se priver des moyens de communication actuels tels que les réseaux sociaux. Elle a le sentiment que par son manque de visibilité, l'association est en partie responsable de ses difficultés de recrutement. Il est donc nécessaire de revoir les modes de communication pour attirer davantage d'étudiants et renouveler ainsi plus facilement les membres du bureau.

Ségolène TAVEL constate que ce manque de visibilité persiste et qu'il est devenu essentiel de le résoudre. Elle est consciente que la question du recrutement implique aussi de pouvoir compter sur des gens un peu plus âgés, car c'est difficile de faire tourner une association uniquement avec des étudiants de première année. Il y a d'un côté le fait de recruter des étudiants de première année qui est important, il est vrai que la visibilité n'est pas toujours la plus optimale, mais d'un autre côté, pour faire tourner une association, il est nécessaire que des étudiants de deuxième année et de quatrième année y participent et ce sont des étudiants de ces années dont l'association manque.

Cécile THIBAUT indique que le bureau normalement constitué comprend douze personnes. À la rentrée de cette année, seulement trois personnes sont opérationnelles, dont deux étudiants sont en cinquième année et un étudiant en deuxième année. C'est un effectif beaucoup trop réduit pour faire face à toutes les obligations des membres du bureau, entre autres assister à toutes les réunions. Une réunion de rentrée a été organisée avec une campagne d'affichage, l'utilisation des réseaux sociaux. Vingt-cinq personnes sont venues. Pour des raisons de visibilité, la réunion s'est tenue dans le petit hall, dans un endroit de passage. Il y a une question de fond, car il semble que les étudiants ne sont pas forcément intéressés par l'association, même quand on leur expose les projets en cours. Il y a, à la fois, un problème de rejet idéologique avec l'environnement parce que cela peut paraître moins consensuel que le sport ou les arts. Pour franchir cette barrière, il faut donc redoubler d'efforts pour présenter les projets en cours et effectivement pour cette rentrée, l'association aurait souhaité un impact plus conséquent. Des actions de communication vont donc être poursuivies jusqu'à la première semaine d'octobre.

Frédérique LANGLOIS fait remarquer que la semaine de développement durable est un véritable succès. Cécile THIBAUT indique que pour ce projet, elle disposait de l'ensemble de l'équipe, huit membres du bureau se sont occupés de ce projet à plein temps.

Ségolène TAVEL revient sur les perspectives. Si début octobre, la situation demeure inchangée, que va-t-il se passer ?

Cécile THIBAUT croit savoir que dans les statuts, une disposition permettrait de les faire évoluer pour que le bureau ne soit pas obligatoirement renouvelé en une seule fois, mais en plusieurs fois. Si cette option se

confirme, le trésorier et la présidente pourraient poursuivre leur mandat jusqu'en janvier 2013 bien que ce ne soit pas une situation optimale pour eux, mais ils resteront en poste jusqu'à l'arrivée de leur remplaçant. Elle précise qu'ils préfèrent commencer l'année avec de nouvelles personnes qui s'impliquent dans les projets, qui apprennent à connaître l'association et décident de la reprendre, ceci est une éventualité.

Aucune autre question n'étant posée, Ségolène TAVEL remercie vivement Cécile THIBAUT et Jean-Victor LAGARDE pour la présentation de leur bilan et les perspectives de Sciences Po Environnement. Elle propose à la Commission d'approuver les comptes de l'association et de donner quitus à l'équipe en place. Avant de procéder au vote et après vérification, elle constate qu'aucune procuration n'a été émise. Il est donc procédé au vote.

*c) Vote*

**Le bilan financier de Sciences Po Environnement tel que présenté est adopté à l'unanimité. La Commission paritaire donne quitus à l'équipe en place pour l'ensemble de sa gestion.**

Ségolène TAVEL donne maintenant la parole à l'association suivante, le Bureau des arts, pour la présentation de leur bilan final. Elle souhaite la bienvenue à l'équipe sortante, Émilie HÉRICHER et Maximilien HONDERMARCK, ainsi qu'à la nouvelle équipe, Anaïs BOURG et Jean GAUJAL.

#### Bureau des Arts

*a) Exposé*

Émilie HÉRICHER indique que compte tenu du temps de présentation limité, elle va davantage exposer les problèmes rencontrés que ce qui a bien fonctionné. Elle évoque en tout premier lieu les problèmes concernant le chef d'orchestre qui n'avait pas été payé au cours de la mandature précédente. Les montants dus le sont au titre des quatre derniers mois de l'année 2010. Avec Anaïs BOURG, elle s'est rendue à l'URSSAF pour tenter de régulariser la situation, mais il est impossible de payer des cotisations au titre d'un salaire qui n'a pas été versé, puisque le fait générateur des cotisations, c'est le versement du salaire. L'URSSAF et le centre des chèques-emploi associatifs se renvoient la question depuis un an. À ce jour, des fiches de paye ont donc été envoyées. L'association va payer des cotisations en 2012, au titre de 2012, par contre sur la fiche de paye, il sera précisé que pour ces mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2010, le salaire a été versé en 2012. C'est l'URSSAF elle-même qui a proposé cette solution.

Le Bureau des Arts a rencontré un problème important durant la semaine des arts avec les services techniques de Sciences Po. Le jeudi matin de la semaine des arts, il a été constaté que le décor mis en place avait été entièrement démonté. Cette situation a été difficile notamment, parce que c'est intervenu dans des circonstances particulières avec le décès de Monsieur DESCOINGS. Il a tout de même été décidé de maintenir la semaine des arts et pour toute une équipe, y compris le Bureau des Arts et la semaine des arts qui ont travaillé pendant un an sur un tel projet, il semble nécessaire de rappeler ces faits, ici, de façon à ce qu'une telle situation ne puisse se renouveler. Des dispositions ont bien sûr été prises, mais il était important de le rappeler, car c'est tout un travail qui a été gâché en pleine semaine des arts.

Un autre point négatif de ce mandat, c'est la baisse du Club photo qui avait été bien repris par l'équipe précédente. Il y a eu un problème avec la personne qui s'en occupait. Le Bureau des Arts a un peu tardé à réagir et cette personne a été exclue au mois de mars à l'unanimité du Conseil d'administration du Bureau des Arts. L'association a essayé de reprendre les choses en main, mais cela s'est avéré assez difficile, d'où une baisse assez notable du Club photo et du groupe photo, ce qui a été dommageable.

Un dernier point négatif, c'est la non-participation au Mini-Crit, ce qui est regrettable, car c'est un moyen important pour se développer sur les campus délocalisés. Cette responsabilité nous incombe. Il y a eu un manque d'organisation. Il s'est avéré impossible de trouver un responsable qui accepte d'organiser le Mini-Crit. En ce qui concerne le campus de Paris, contrairement aux campus délocalisés, il n'y a pas eu de candidat. Il faut savoir que le Crit a déjà beaucoup d'activités sur le campus de Paris. Donc, que ce soit pour les différents thèmes ou pour les différentes activités proposées par les Mini-Crit, on ne trouve pas de

candidats, et ce, depuis plusieurs années. Pour l'équipe qui va nous succéder, il serait sans doute nécessaire de s'y prendre plus en amont pour arriver à trouver des candidats susceptibles de participer au Mini-Crit.

Pour les points positifs abordés en mars dernier, on peut noter que le changement de statut a été concrétisé par un vote en assemblée générale. Monsieur PALOMO sera d'accord pour dire que le Bureau des Arts n'avait pas tenu d'assemblée générale depuis longtemps. Cela s'est avéré un peu compliqué parce que cela a impliqué tout au plus vingt à vingt-cinq personnes, ce qui démontre que cela n'intéresse pas forcément les adhérents. Cette absence de quorum nous a obligés à refaire une nouvelle assemblée. Il a finalement été voté un statut de président d'honneur qui permettra sans doute d'avoir une meilleure succession que les années antérieures. L'autre modification a porté sur la date de clôture des comptes qui a été fixée au 31 juillet. Ces points évoqués, Émilie HÉRICHER laisse la parole à Maximilien HONDERMARCK.

Maximilien HONDERMARCK tient à remercier Sciences Po qui a clarifié ses subventions et ses financements comme cela a été indiqué dans le bilan. Ils s'élèvent à environ 15 000 € dont le tiers a été dévolu au soutien aux collectes de fonds, pour un euro trouvé auprès d'entreprises ou d'organismes institutionnels, cinquante centimes étaient reversés au Bureau des Arts. Donc, les 5000 € ainsi collectés ont permis de se focaliser sur des partenariats extérieurs, de mettre en place des stratégies un peu plus agressives, plus commerciales dans la recherche de financements, une recherche plus professionnelle. C'est une approche qui mérite encore d'être approfondie pour la recherche de contreparties auprès d'entreprises ou d'autres partenaires. Cela a bien fonctionné. Tout d'abord, parce que le partenariat avec la société Ernst & Young, qui avait été perdu au cours de la mandature précédente à cause de promesses non tenues, a pu être rétabli, les quatre grands projets ont pu atteindre leur équilibre budgétaire, à l'exception du festival de théâtre Rideau rouge, comme expliqué dans le document, c'est un événement qui a lieu à l'extérieur de Sciences Po, donc les entreprises sont un peu plus réticentes à participer financièrement, c'est un élément que la prochaine équipe devra tenir compte, c'est-à-dire une plus forte acuité sur les besoins de financement de ce festival.

Il est utile d'évoquer la part des frais bancaires dans notre trésorerie. Ils ont pu être réduits de façon substantielle en fermant un compte inutile. Un fonds de réserve a été constitué, qui est précisé dans les statuts, d'un montant de 15 000 € qui représente un huitième du budget prévisionnel. Une précision sur la situation par rapport aux cours. Le produit des cotisations des cours n'alimente plus les finances générales depuis le deuxième semestre 2011-2012, cela représentait environ 15 000 € par semestre pour des dépenses de fonctionnement moindres, il en a été retiré une manne assez conséquente pour le Bureau des Arts. Avec l'administration, nous nous sommes accordés pour cogérer ce financement. C'est-à-dire que l'excédent dont dispose le Bureau des Arts cette année est assez conséquent, il s'élève à 20 000 €. Ce ne sera plus le cas à l'avenir, mais pour les mandats prochains, il faudra fonctionner avec des budgets à l'équilibre ou en léger déficit. Donc, cet excédent exceptionnel a permis de consolider les comptes. De cet exercice écoulé se dégage une satisfaction générale de l'équipe sortante.

Émilie HÉRICHER souhaite ajouter quelques mots sur les partenariats. On s'est rendu compte que pour les projets collectifs, il était de plus en plus difficile de trouver des partenariats parce que le Bureau des Arts a très peu à offrir aux entreprises en contrepartie. On le voit pour la journée des banques, on le voit pour l'ensemble des partenaires. Il est difficile de demander à des entreprises de financer des projets à hauteur de 1000 €, 2000 € ou 5000 € juste en échange d'un logo sur une affiche. Cela s'avère de plus en plus difficile. Si Sciences Po demande généralement des compensations financières notamment, pour la journée des banques, mais sur le long terme, cela risque de pénaliser les associations parce qu'à part un logo, il y a peu d'autres solutions à offrir.

#### *b) Questions et observations*

Ségolène TAVEL remercie l'équipe sortante pour sa présentation. Elle propose à la nouvelle équipe de se présenter rapidement. La nouvelle présidente, Anaïs BOURG, et le nouveau trésorier, Jean GAUJAL, se présentent tour à tour. Elle leur demande s'ils sont tous les deux en quatrième année. Ils répondent par l'affirmative. Ségolène TAVEL demande s'il y a des questions ou des remarques.

Frédéric PUIGSERVER a une question sur le document financier. Il demande, où dans le bilan, sont inscrits les 15 000 € de subvention de Sciences Po.

Maximilien HONDERMARCK indique que ce montant est réparti à divers endroits. Il y a 8000 € en banque qui sont intégrés au budget, 5000 € figurent au début du tableau, il y a des subventions pour le Ciné-club.

Frédéric PUIGSERVER indique que cette méthode manque de lisibilité et qu'il sera nécessaire que la présentation de ces informations soit formatée à l'avenir de façon à mieux comprendre le fonctionnement des associations. Il y a dans le document financier présenté, une ventilation qui se révèle un peu insuffisante et qui ne permet pas de savoir exactement, projet par projet, ce qui est purement subventionné, ce qui l'est moins, les possibilités de financement extérieures. C'est autant d'éléments qui manquent un peu à la compréhension de ce bilan.

Maximilien HONDERMARCK indique qu'il a essayé d'être plus concis que les années précédentes et de moins détailler la présentation des comptes.

Frédéric PUIGSERVER précise qu'à ce stade, il est nécessaire d'ajuster les informations qui sont demandées. Le taux de subvention de chaque ligne et le taux de financement extérieur sont intéressants à connaître.

Maximilien HONDERMARCK prend acte de ces remarques et demande si, l'année prochaine, les associations disposeront d'un tableau imposé. Frédéric PUIGSERVER précise que l'on va se diriger vers un cadre un peu plus strict.

Ségolène TAVEL les remercie pour leur présentation et surtout le problème avec l'URSSAF qui est près d'être réglé.

Frédéric PUIGSERVER, en tant que membre de la Commission paritaire qui joue un rôle d'interface entre les associations permanentes et l'administration, s'interroge sur les tenants et les aboutissants qui ont conduit à l'opération de démontage intervenue au cours de la semaine des arts. Il souhaite approfondir cette question. Il ne semble pas que des raisons aient été données au Bureau des arts si ce démontage avait eu lieu, par exemple, pour des questions de sécurité.

Nicolas PEJOUT indique qu'initialement, le Bureau des Arts a très bien fait les choses puisqu'il est allé voir le responsable de sécurité opérationnelle de Sciences Po pour s'assurer que tout ce qui était prévu dans le cadre de la semaine des arts, qui par ailleurs était encadrée par une régisseuse professionnelle, et qui est compatible avec la réglementation de Sciences Po. Le rendez-vous a été pris. Il a été conclusif. Le Bureau des Arts a donc engagé tout un travail de scénographie, tout à fait convenu avec le responsable de sécurité opérationnelle, mais le supérieur hiérarchique du responsable de sécurité opérationnelle a porté un jugement plus sévère. Il a considéré que tout ce qui n'était pas certifié M1, c'est-à-dire tout ce qui n'était pas ignifugé, était proscrit, donc, la scénographie de la semaine des arts en péniche, a été supprimée purement et simplement et il faut le dire, sans ménagement. Donc, il y a eu un problème de coordination interne d'une part, et ensuite une question de forme d'autre part. Le représentant de l'administration précise que ce type d'incident ne se reproduira pas.

Émilie HÉRICHER indique que la direction de la vie universitaire a organisé des réunions, tout au long de l'année, pour tous les projets avec l'ensemble des services concernés, que ce soit la communication ou les services techniques. Cela a donc permis de rencontrer tous les intervenants et elle se félicite du travail ainsi accompli.

Frédéric PUIGSERVER remercie Émilie HÉRICHER pour ces précisions afin de disposer d'une information complète.

Ségolène TAVEL demande s'il y a d'autres remarques. Camille APELBAUM, sans vouloir répéter ce que Ségolène TAVEL a dit, souhaitait remercier pour l'ensemble de l'investissement de l'équipe du Bureau des Arts qui a effectué un travail impressionnant jusqu'à l'arrivée de la nouvelle équipe.

Ségolène TAVEL remercie de nouveau l'équipe du Bureau des Arts pour sa présentation et elle souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

Sarah PIBAROT tient à préciser un petit détail qui peut avoir parfois de l'importance, le bilan de la comédie musicale fait état des difficultés rencontrées pour trouver des salles de répétition, c'est aussi problématique en dehors des créneaux horaires si les associations notamment, à Nantes, n'ont pas de salle pour se réunir ou pour répéter et de ce fait, là aussi, une solution doit être trouvée. La question des salles est un problème général qui ne touche pas seulement les associations de Sciences Po.

Julien PALOMO indique que la réponse tient en un seul chiffre, à savoir que 98 % de remplissage de Sciences Po de façon hebdomadaire pour ce semestre, 100 % sur les créneaux de 10 h 15 -12 h 30-14 h 45 et 17 h et un petit 96 % sur le créneau 8 h et 19 h 15 qui permet d'établir la moyenne citée précédemment. À ce jour, il n'y a pas de solution parce qu'il n'y a pas de place.

Sarah PIBAROT demande ce qu'il en est de la salle dans laquelle se tient la réunion de la Commission paritaire. Julien PALOMO répond qu'elle est occupée de façon permanente. Quand il n'y a pas de réunions, elle est prise par des centres de recherche, des soutenances de thèse. Un peu de place a été regagné avec la salle Élie HALÉVY dans laquelle ont pu être ajoutées quelques réunions supplémentaires de façon à régulariser sensiblement le planning de réservation. Cette salle peut accueillir des réunions de travail de quinze personnes au plus. Par contre, pour le théâtre, il n'existe qu'une seule salle à Sciences Po où des travaux d'isolation ont été réalisés. On connaît le coût de ce type de travaux. La direction souhaite que d'autres travaux d'isolation puissent être réalisés dans d'autres salles, pas uniquement pour le Collège universitaire et à l'avenir, également pour la direction de la vie universitaire. Il est cependant utile de préciser qu'au cours des deux prochaines années, il n'est pas réaliste d'envisager d'arriver à dédier une salle pour des activités associatives supplémentaires. Il souhaite également rappeler que quelques modus operandi ont pu être trouvés à l'extérieur dans certaines occasions. S'il y a un besoin de salle complémentaire, cela a déjà été dit au Bureau des Arts, l'offre est ainsi renouvelée, il peut être envisageable d'accorder une aide pour financer une salle de répétition à l'extérieur de Sciences Po pour favoriser les activités théâtrales menées par les étudiants.

Ségolène TAVEL indique que ce fut une chance de pouvoir bénéficier d'une salle à la cité universitaire toutes les semaines, ce qui s'est avéré d'une grande aide. Si cela est envisageable de le refaire l'année prochaine, cela a permis à la comédie musicale, au lieu de se produire une seule fois à Sciences Po, il a été possible d'organiser d'autres représentations en dehors.

Nicolas PEJOUT souhaite ajouter deux compléments d'information. D'une part, dans les pistes de recherche de mètres carrés à l'étude dans l'enceinte actuelle, il y a deux possibilités : les caves. Il y a des règles de sécurité telles, que même si le mètre carré est intéressant, il est relativement inaccessible, d'ailleurs le Bureau des Arts utilise une cave pour stocker du matériel, même si ce n'est pas optimal et d'autre part, à Sciences Po, il y a une série de salles non mutualisées. Il y a une liste de salles non mutualisées pouvant contenir jusqu'à quatre-vingts places. Des discussions sont en cours pour savoir comment augmenter le coefficient de mutualisation des salles à Sciences Po, même si ce sujet peut parfois s'avérer difficile, mais en l'occurrence, ce n'est pas le cas.

Ségolène TAVEL souligne qu'il y a peut-être un espoir que la situation évolue.

Émilie HÉRICHER souhaite revenir sur un point qui peut paraître accessoire, mais auquel elle est très sensible suite à sa participation à une conférence sur le handicap avec Handi-valide qui s'est tenue à Science Po. Il faut que les associations permanentes jouent un rôle dans l'accessibilité. Elle indique que le local actuel du Bureau des Arts n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant et elle le regrette vivement. C'est par le biais des associations permanentes que se joue l'intégration des élèves et devrait aussi être envisagé la nécessité des sites internet pour les personnes notamment, non-voyantes avec des processus audio. Malheureusement, cela nécessite des financements assez lourds, mais ce sont des sujets auxquels il faudrait sérieusement réfléchir, pas uniquement pour le Bureau des Arts, mais pour l'ensemble des associations permanentes.

Anaïs BOURG indique qu'en Allemagne, de gros efforts ont été faits pour développer le site internet en anglais, développer la communication auprès des étudiants étrangers, pour que les étudiants dans le cadre

des échanges soient plus intégrés à la vie de l'école et puissent rencontrer des étudiants français hors du cadre de leurs cours. Il serait intéressant de poursuivre ce type de démarche afin qu'il y ait plus d'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap.

Nicolas PEJOUT donne une autre bonne nouvelle. La coordination du sujet handicap à Sciences Po a été renouvelée au printemps dernier. Dorénavant, c'est la direction de la vie universitaire qui coordonne la stratégie et les opérations handicap, donc le lien entre handicap et vie étudiante, handicap et associations vont se renforcer de manière très naturelle. La stratégie est en train d'être redéfinie. Des plans d'action vont définir concrètement les éléments sur lesquels il est nécessaire de travailler. Le mot clé est l'accessibilité pour tous afin que chacun soit autonome. Concrètement, s'il faut étudier un nouveau local pour le Bureau des Arts, ce sera fait.

Julien PALOMO ajoute qu'une autre possibilité est envisagée avec la possibilité de faire un guichet pour les cinq associations permanentes. Cela fait partie des pistes en cours d'exploration avec le responsable du handicap à Sciences Po afin de rendre tous les lieux accessibles.

Nicolas PEJOUT souhaite apporter un dernier complément d'information sur le handicap puisque le sujet est en rénovation depuis le printemps, un état des lieux et un projet de stratégie sur le plan handicap à Sciences Po devraient être bientôt prêts pour être présentés à la Commission paritaire.

Ségolène TAVEL propose de passer au vote sur le bilan du Bureau des Arts.

*c) Vote*

**Le bilan financier du Bureau des Arts tel que présenté est adopté à l'unanimité. La Commission paritaire donne quitus à l'équipe en place pour l'ensemble de sa gestion.**

Ségolène TAVEL adresse ses félicitations à l'équipe sortante et souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

#### Bureau des Élèves (BdE)

Ségolène TAVEL souhaite la bienvenue aux deux équipes. Elle propose que Simon GAILLARD, François LESAGE et Noémie CALAIS présentent leur bilan final.

*a) Exposé*

Simon GAILLARD indique qu'en début d'exercice, le BdE s'était fixé un objectif de réaliser un plan quinquennal en un an. Il va faire la démonstration que cette cible a presque été atteinte, une démonstration qui se décline en trois points. Le premier point, c'est une intégration réussie pour les membres du bureau, grâce au programme de l'ancien président ici présent, François LESAGE, également grâce à différents événements comme la journée d'intégration qui a été un beau succès avec 1000 personnes au bois de Vincennes, des événements en tout genre qui ont facilité l'intégration de plusieurs centaines d'étudiants français et étrangers, des systèmes de parrainage entre français et étrangers. Le pari d'intégrer au mieux les étudiants internationaux à la communauté de Sciences Po a été réussi.

L'intégration des étudiants de première année qui a été réussie, grâce au week-end d'intégration et aux différentes soirées. On a eu un échec sur le système des parrainages entre première et deuxième années. Cela n'a pas pu être organisé pour une simple raison de listing d'adresses email, mais dans l'ensemble, le BdE est satisfait des actions menées.

Le deuxième point, au-delà de l'intégration, un souffle a été redonné au BdE dont la mission première demeure le service aux étudiants. Le poste le plus important a été de créer le site Pic-asso. L'idée en est assez simple. Elle a déjà été exposée au mois de février. C'est de mettre sur un site, tous les éléments de toutes les associations de Sciences Po. Ce site est géré par le BdE. Deux ou trois personnes du BdE ont accès au site et qui en assurent la gestion. L'idée simple était de donner à tous les étudiants de Sciences Po,

français comme étrangers. Il y a encore des lacunes pour les étrangers, car le site n'est pas encore systématiquement traduit en anglais, mais par ce biais, il s'agissait de donner accès à la vie de Sciences Po, à tout le monde. On a bien avancé, mais il reste encore beaucoup à faire, sur le site lui-même, sur la communication, sur les associations en général qui sont peu connues des étudiants. C'est une mission que la nouvelle équipe pourra poursuivre.

La renaissance du service aux étudiants est passée par de nouveaux partenariats qui ont été noués notamment, avec BuyPacker, beaucoup de bons plans ont pu être donnés aux étudiants, des bons plans à Paris dans le domaine des arts, dans les restaurants, pour des cinémas, etc. Il y a eu quelques opérations thématiques très bien réussies comme les ventes de place pour les cinémas. Cela peut paraître anecdotique, mais cela a très bien marché. En plus de cela, de nombreuses places pour des émissions de télévision ont été accessibles et qui ont connu également un grand succès.

Sur le service aux étudiants, on peut noter qu'un travail a également été effectué avec l'administration, en particulier avec le service logement. Désormais, le BdE transmet les offres de logement qu'il reçoit au service de logement de Sciences Po, de telle façon que ces offres de logement sont répertoriées sur le site logement de Sciences Po. Il reste toujours un travail important à faire sur les emplois pour les étudiants puisque cela fait partie des activités du BdE, appréhender les moyens de trouver des emplois pour les étudiants. À ce jour, cela reste un chantier important à mener.

Le BdE est très attaché au troisième point, c'est d'avoir gagné la confiance de tout le monde, celle des étudiants, de l'administration et des partenaires et tout particulièrement, Deloitte et L'Oréal, les deux partenaires historiques du BdE. Ils ont été très satisfaits de notre travail.

En conclusion, il reste beaucoup à faire au BdE. La mise en route a été un peu laborieuse. Il a été difficile de mettre en œuvre un vrai service aux étudiants que le BdE devrait assumer, c'est-à-dire de faire des brochantes de livre, des ventes de vêtements. Cela manque encore cruellement. Le BdE souhaite que le projet Pic-asso dont il a été l'initiateur soit poursuivi et amélioré par la nouvelle équipe. Simon GAILLARD adresse ses remerciements à l'administration, Nicolas PEJOUT et Julien PALOMO, pour avoir bien voulu accorder leur confiance. Il remercie également les membres du bureau qui est actuellement en période de stage. Il considère que cette expérience a été très enrichissante.

Ségolène TAVEL le remercie. Elle demande si François GAILLARD ou Noémie CALAIS souhaite dire quelques mots. Noémie CALAIS ajoute que le BdE a réussi à livrer le guide étudiant en temps et en heure et en deux langues, en français et en anglais, pour atteindre un maximum d'étudiants. Ce guide a été assez apprécié par les étudiants qui sont arrivés au mois d'août de cette année.

Ségolène TAVEL propose à la nouvelle équipe de se présenter rapidement. Nicolas POCHITALOFF est le nouveau président du BdE, Étienne RICHARD est le nouveau trésorier. Elle demande s'il y a des remarques ou des questions sur la présentation du bilan final.

#### *b) Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER souhaite adresser ses félicitations pour un changement de discours qui est perceptible et qui n'est sans doute pas sans lien avec les remarques qui ont pu être faites les années précédentes. Il traduit une sorte de hiérarchie dans les actions menées tout au long de l'année, qui placent les étudiants au cœur des préoccupations du BdE. C'est traditionnellement le cœur d'activités du BdE, mais cela avait été un peu perdu de vue au cours des années passées. Cela n'a pas été évoqué, mais il serait souhaitable de donner à la Commission paritaire quelques informations sur le gala compte tenu des sommes en jeu. Il serait utile d'avoir une appréciation sur la qualité de la gestion de cet événement. Par le passé, cela a été un sujet de préoccupation. Donc, la Commission souhaiterait savoir s'il y a des points particuliers qu'elle devrait approfondir.

Olivier ARON, pour corroborer ce qui vient d'être dit par Frédéric PUIGSERVER, le changement d'attitude se sent dès les premiers mots de la présentation. Il se voit à travers le bilan financier. On peut y trouver un réel souci de transparence dans la présentation des comptes, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Cette Commission s'est suffisamment exprimée sur ce point. En revanche, il serait intéressant, dans l'analyse des chiffres, d'avoir une perspective historique. Le chiffre d'affaires est légèrement en baisse par rapport à l'exercice précédent. Il serait intéressant, d'un point de vue analytique, de savoir pourquoi. Il faut savoir si des produits sont en croissance, stable ou en décroissance. Il serait intéressant de rajouter à l'analyse, très honnête et très transparente, une perspective historique afin de pouvoir en discuter avec le BdE. Il adresse de nouveau toutes ses félicitations pour le travail accompli.

Simon Gaillard répond aux observations en commençant tout d'abord sur les éléments de budget. Le BdE a réussi à ouvrir de nombreux comptes avec le partenaire bancaire, environ 750. En conséquence, d'importantes rentrées d'argent grâce à cela, raison pour laquelle on a un bilan financier qui n'est pas mauvais. Ensuite, sur la structure même des produits, cela ne change pas puisqu'il y a eu même un peu moins d'adhérents que l'année précédente.

D'où la baisse du chiffre d'affaires, indique Olivier ARON, légère au global.

Simon Gaillard indique que l'année précédente, le BdE avait 3000 adhérents. Cette année, il y en a eu 2300.

Olivier ARON demande les raisons de cette baisse significative.

Pour Simon GAILLARD, le BdE ne rend peut-être pas à ses adhérents le service qu'ils attendent.

Pour Julien PALOMO, le BdE précédent a été odieux à l'ensemble de la communauté, ce phénomène a joué en défaveur du bureau suivant qui a subi une baisse de popularité.

Olivier ARON reconnaît que c'est sans doute l'explication. Tout le travail qui a été accompli cette année bénéficiera certainement aux générations futures. Le BdE, cette année, a redressé une barre avec un mouvement qui s'était déjà amorcé avant.

Simon GAILLARD indique que cela ne change pas au niveau des produits, pour la simple et bonne raison que le BdE n'a pas besoin de beaucoup d'argent pour financer le gala. Cette année, pour le gala, des efforts ont été faits, non pour le réduire, parce qu'en fait, les capacités de l'année précédente ne pouvaient être égalées, ni même dépassées. Il n'y avait qu'une salle qui pouvait accueillir plus de 3000 personnes, c'était le Grand Palais, mais c'est un lieu beaucoup trop onéreux. Le BdE est donc resté sur une salle plus petite, mais qui reste très chère pour la capacité dont elle dispose, puisque le traiteur, Potel et Chabot, est un traiteur très cher. Le gala est resté très onéreux. Le BdE aurait eu les moyens d'engager des montants plus importants puisqu'il disposait d'un certain nombre d'excédents sur d'autres postes, mais cela n'a pas pu intervenir. La salle n'a été trouvée que tardivement, de même pour le traiteur. Tout cela a coûté très cher. Cela est peut-être dû à un manque d'organisation, mais la capacité d'accueil du gala ne peut être étendue à l'infini. Il faut rester dans le cadre d'une organisation pour 1500 à 2000 personnes en soirée dansante, réservée aux étudiants en master et puis l'ouvrir également au premier cycle.

Olivier ARON revient sur la baisse des adhérents. En plus de travailler sur les services qui sont offerts aux étudiants, remplir le contenu de l'adhésion, réfléchir sur le prix de l'adhésion afin de savoir s'il est trop élevé, au bon niveau ou trop bas, il s'interroge sur les perspectives du BdE.

Simon GAILLARD indique que cette année, le prix de l'adhésion a dû augmenter. C'est le conseil qui a été donné à la nouvelle équipe.

Ségolène TAVEL demande au nouveau président, Nicolas POCHITALOFF, de bien vouloir s'exprimer à ce sujet.

Nicolas POCHITALOFF indique que cette année, le BdE a augmenté le prix des adhésions parce que c'est le seul levier pour faire rentrer plus d'argent en début d'année. C'est à cette période que le BdE doit faire face à toutes les charges, c'est-à-dire le week-end d'intégration, le stage sur les intégrations. Il était souhaité également de ne pas toucher au prix des soirées et au prix des consommations en soirée.

Olivier ARON demande quel est le prix d'une adhésion à ce jour.

Nicolas POCHITALOFF indique que le montant a été fixé à 15 € Simon GAILLARD précise que pour chaque soirée, les adhérents ont une réduction de 5 €

Olivier ARON pense que maintenant, ce qu'il faut, c'est remplir le contenu.

Nicolas POCHITALOFF confirme que maintenant le BdE se doit d'offrir plus de services. Cette semaine, va être mis en place, en plus de Pic-asso qui va reprendre cette semaine, un site qui regroupe tous les services du BdE pour que les étudiants puissent prendre connaissance de ce que le BdE peut leur offrir.

François LESAGE précise que tout le monde a fait l'expérience de ce constat au BdE cette année. L'activité du BdE de Sciences Po se présente comme les BdE des écoles de commerce, c'est ouvert à tous les étudiants. Les étudiants qui sont adhérents au BdE n'ont pas vraiment de valeur ajoutée, à l'exception de 5 € sur le prix des soirées, mais tous les programmes sont ouverts à l'ensemble des étudiants. Il pense que la seule solution viable pour le BdE est de rendre l'adhésion obligatoire pour les étudiants. Au moment de leur inscription, les étudiants paieraient 10 ou 15 € pour bénéficier des services du BdE. À l'heure actuelle, adhérent ou non-adhérent, les mêmes services sont rendus.

Olivier ARON suggère d'avoir une stratégie semblable à certains opérateurs de site, c'est-à-dire une partie gratuite de contenu et une partie premium pour les étudiants qui ont besoin d'avoir des services supplémentaires. La partie premium n'est généralement accessible qu'aux adhérents.

Nicolas POCHITALOFF s'interroge sur les prix qui pourraient être ainsi proposés.

Olivier ARON indique qu'il appartient au BdE d'y réfléchir.

Simon GAILLARD considère que la seule chose qui peut être premium, ce sont les emplois. Si par cet intermédiaire, les étudiants peuvent trouver un emploi.

Olivier ARON lui demande de préciser s'il parle d'un véritable emploi ou bien d'un petit « boulot ».

Simon GAILLARD précise qu'il s'agirait de petits boulots. C'est bien la vocation originale. Le BdE a un partenariat avec un groupe d'études et le BdE a pu procurer des emplois étudiants à une cinquantaine d'étudiants.

Olivier ARON demande si le BdE gère toujours le fichier logement.

Simon GAILLARD indique que sur le site du BdE, ils reçoivent des annonces de logement. Le BdE ne les gère pas. Elles sont transmises au service logement de Sciences Po.

Olivier ARON rappelle que préalablement, c'était un point-clé de l'adhésion.

Noémie CALAIS précise que c'est un travail qui prend beaucoup de temps. Le BdE reçoit beaucoup de visites et d'appels à ce sujet et cela prend beaucoup de temps. Cela génère également de nombreux envois d'emails.

Ségoène TAVEL indique qu'il appartiendra donc à la nouvelle équipe de redonner un contenu à l'adhésion. Elle est d'accord avec ce que Monsieur PUIGSERVER et Monsieur ARON ont exprimé. Elle souhaitait juste insister sur Pic-asso parce que c'est une belle réussite et elle serait ravie si la nouvelle équipe s'en ressaisit notamment, parce qu'il va y avoir la procédure de reconnaissance des associations. C'est donc le bon moment pour redonner de la visibilité, non seulement auprès de tous les étudiants, mais aussi auprès des responsables d'association.

Simon GAILLARD demande quand la journée des associations va se tenir. Ségoène TAVEL indique que la journée est organisée au début du mois d'octobre.

Nicolas PEJOUT précise que la reconnaissance des associations se fera lors de la prochaine séance de la Commission paritaire qui se tiendra le 15 octobre, donc les résultats seront enregistrés autour du 11 octobre.

Simon GAILLARD demande les dates précises concernant la journée des associations. Ségolène TAVEL indique que c'est autour des 7, 8 et 9 octobre. Nicolas PEJOUT confirme ces dates.

Comme les autres membres de la Commission, Frédérique LANGLOIS souhaite adresser ses félicitations à l'équipe du BdE. C'est une association importante, car c'est la première association avec laquelle les étudiants sont en contact, que ce soit les étudiants de première année ou que ce soit les étudiants internationaux, la qualité des soirées, les week-ends qui sont organisés. Il y a tout de même un petit bémol, car Frédérique LANGLOIS se demande s'il est envisagé que le prix de l'adhésion augmente le mois prochain en raison du déficit budgétaire lors du week-end d'intégration, les participations demandées ne couvrent pas forcément les prix. S'il y a moins d'adhérents à LCL et que les rentrées sont moindres par ce biais, à titre de compensation, le BdE envisage-t-il d'avoir recours à une augmentation des frais d'adhésion l'an prochain ?

Simon GAILLARD indique que la situation peut évoluer, il laisse la nouvelle équipe s'exprimer sur cette question.

Frédérique LANGLOIS en conclut que les frais d'adhésion ne vont pas augmenter l'an prochain. Étienne RICHARD indique que si le partenariat avec LCL fonctionne aussi bien que cette année, le BdE n'aura pas à augmenter les frais d'adhésion.

Ségolène TAVEL indique que de toute façon, il appartiendra à la nouvelle équipe de prendre la décision. S'il n'y a plus de questions ou de remarques, elle propose que le bilan du BdE soit soumis au vote.

*c) Vote*

**Le bilan financier du Bureau des Élèves tel que présenté est adopté à l'unanimité. La Commission paritaire donne quitus à l'équipe en place pour l'ensemble de sa gestion.**

Ségolène TAVEL remercie l'équipe sortante et elle souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

*La réunion est suspendue à 19 h 26 pour une courte pause.*

*La réunion reprend à 19 h 38.*

Ségolène TAVEL souhaite la bienvenue à Junior Consulting. Elle leur cède la parole pour la présentation de leur bilan.

### Junior Consulting

*a) Exposé*

L'équipe de Junior Consulting se présente rapidement. Flore DABAT, présidente de l'association au second semestre de l'année universitaire 2011-2012. En l'absence de son prédécesseur, Thibaud MORLOT, elle va se charger de la présentation de son bilan. Clément GERTHOFFERT, étudiant à Toulouse en droit économique, est président de Junior Consulting depuis juin dernier après avoir intégré la structure en septembre 2011. Sidy NIANG, étudiant en Master II de finance et stratégie, a intégré Junior Consulting en janvier 2012. Il est le trésorier depuis juin.

Flore DABAT commence la présentation en donnant quelques chiffres. Ce sont des chiffres 2011 puisque l'exercice comptable est sur l'année civile. En 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 250 000 € pour la réalisation de soixante-deux missions. Pour resituer un peu le contexte, l'association a eu une croissance assez fulgurante puisqu'en 2008, le chiffre d'affaires était de 50 000 €, 150 000 € en 2009 et en 2010, le chiffre d'affaires est passé à 250 000 €. En 2011, l'association a connu une phase de stabilisation du chiffre d'affaires. Il existe plusieurs pôles de compétence, mais celui qui représente 60 % du chiffre d'affaires,

c'est le pôle marketing et communication, ensuite finance, stratégie et entrepreneuriat et enfin, actions en politique publique.

La logique du mandat de Thibaud qui est arrivé au début de l'année universitaire 2011-2012 a été de rationaliser la structure pour encaisser cette très forte et très dense activité commerciale. La première action a été d'entreprendre une réorganisation matricielle de l'organisation, donc structurée à la fois en pôle de compétence, par pool de consultants qui sont en charge de l'activité commerciale, gérée par des responsables de pôles. Ensuite, des pôles internes qui permettent aux étudiants de s'investir dans le développement interne des structures de l'association. Cela peut être un pôle stratégie et développement ou une activité du fonds de dotation. Le contrôle interne a été également renforcé avec une équipe de quatre audits internes par semestre pour les systèmes de management puisque Junior Consulting est certifié ISO 9001 2008 auprès de l'Agence de la qualité et de l'environnement.

Le deuxième grand chantier de son mandat a été le déploiement d'une capacité d'intervention sur l'ensemble du territoire puisque nous avons fait, à la fois, une convention de partenariat avec tous les IEP de province, donc avec toutes les Juniors de province, par un accord de sous-traitance qui permet dans le cadre de l'organisation commerciale de vendre des accords qui facilitent les interventions dans les différentes régions de France. Junior Consulting souhaite aussi créer des antennes de prospection au sein des campus délocalisés. Sciences Po dispose de six campus dans lesquels ont été créés des pools de prospection qui ont permis d'initier les étudiants de ces campus. Cela a permis à Junior Consulting de pouvoir ainsi prospecter dans ces territoires.

Dans le domaine des récompenses, Junior Consulting a remporté le *Challenge Alumni* de la Confédération nationale des juristes d'entreprise, fin 2011, qui venait récompenser le meilleur réseau *Alumni*. Junior Consulting a créé une association qui s'appelle Junior Consulting Alumni qui vient renforcer le contrôle interne et qui va faire tous les audits et donner des conseils. L'association a été finaliste du *Challenge développement durable* parce qu'elle défend aussi une politique de développement durable.

En ce qui concerne le mandat de président, Flore DABAT indique qu'ils ont essayé de perfectionner la structure. Un système de gestion des risques a été développé avec la création d'un service juridique interne. Ensuite, une diversification des activités a été entreprise. Un partenariat a été signé à mi-mandat, avec la junior entreprise de l'école Polytechnique, XProjets, avec qui va être créée une offre commune avec une compétence supplémentaire. Il est souhaité de prospecter en compétence. On a aussi décidé de promouvoir la démarche responsable et solidaire avec la création d'un poste de responsable développement durable au sein du Conseil d'administration et la création du fonds de dotation, dont Clément GERTHOFFERT, a été l'initiateur et le président.

Du côté des récompenses, Junior Consulting a été demi-finaliste au Prix d'Excellence de la Confédération nationale des Junior-Entreprises, classée parmi les dix meilleures Junior-Entreprises de France parmi cent-vingt structures. Malheureusement, Junior Consulting n'a pas obtenu ce prix. Junior Consulting a également été finaliste du Label commercial qui récompensait la meilleure étude. L'étude présentée était celle qui avait été faite pour AREVA. Là, également, ce n'est pas cette étude qui a été primée.

Elle passe ensuite la parole à Clément GERTHOFFERT et à Sidy NIANG, qui présente les chiffres des huit premiers mois de l'exercice 2012. L'activité des huit premiers mois a été assez soutenue avec cent-quinze propositions commerciales émises, c'est-à-dire cent-quinze clients que l'on a contactés ou qui ont contacté Junior Consulting. 33 % de ces propositions commerciales ont pu être transformées. Par rapport à l'exercice précédent, ce chiffre est en baisse. Cependant, le chiffre d'affaires est en hausse parce qu'en dehors d'une mission pour SFR à 40 000 € qui ne se fera pas cette année, l'activité a pu bénéficier de l'impact d'autres missions.

En ce qui concerne l'origine des contrats, 62 % des contrats viennent d'anciens clients, ce qui permet de dire qu'ils ont été fidélisés, 9,6 % qui viennent de la prospection. En ce qui concerne l'origine des missions par prospect, il y a 78,13 % qui viennent d'anciens clients, 12,50 % de contacts CNJE et 9,38 % de Sciences Po.

Clément GERTHOFFERT indique que pour les chiffres 2012, pour revenir sur ce que disait Sidy NIANG sur le taux de transformation, les indicateurs ont été réévalués cette année. Traditionnellement, un ratio était

établi entre le nombre de propositions commerciales envoyées et le nombre de missions réalisées. Du fait, que beaucoup de missions viennent de clients qui sont récurrents et qui font confiance spontanément à Junior Consulting. Dans ce cas, il n'est donc pas refait de proposition commerciale, ce qui explique le passage du ratio de 48 à 33 % et qui signifie que lorsqu'une proposition commerciale est envoyée, dans un tiers des cas, elle se concrétise.

Pour le mandat débuté en juin, Junior Consulting a longuement réfléchi au ton à donner à cette mandature. Le revers de la candidature de l'association au prix d'Excellence, pour la deuxième année consécutive, a conduit Junior Consulting à chercher les raisons et les moyens d'y remédier. Deux partis étaient possibles, soit être vexé par la décision de la Fédération nationale des junior-entreprises, soit estimé que les partenaires ATEME, KPMG, ALTEN avaient eu une bonne intuition en ne leur décernant pas ce titre. C'est cette seconde option qui a été retenue. Les partenaires ont eu raison de ne pas attribuer ce prix à Junior Consulting, car il y a encore beaucoup de progrès à faire. Ils ont considéré qu'une junior-entreprise, et celle-ci en particulier, avait deux aspects sur lesquels il fallait travailler : un aspect associatif qui porte sur des projets de développement, les volets internes de compétence, les engagements de développement durable et un aspect commercial décliné à travers les cinq pôles d'activité qui sont une véritable richesse pour Junior Consulting, qui bénéficie de la pluridisciplinarité de Sciences Po pour avoir une offre commerciale presque inégalée dans le champ d'une junior-entreprise. Partant de ces deux secteurs identifiés, il a été déterminé ce qui avait déjà été fait et étudié ce qu'il était nécessaire de faire.

Trois cycles différents ont été identifiés pour Junior Consulting :

— 2008-2010, pour le versant commercial, une croissance fulgurante avec une multiplication par cinq du chiffre d'affaires et pour le versant associatif, une activité relativement faible puisque le terrain était occupé par la croissance du chiffre d'affaires.

— 2010-2012, le cycle qui s'est achevé avec la deuxième défaite au prix d'Excellence, qui a correspondu à une période d'activité commerciale plus stable qui a permis de rationaliser et d'encaisser la croissance fulgurante des premières années. L'action a été rationalisée. À l'issue du mandat de Flore DABAT, certains consultants n'avaient pas de mission, ce qui témoigne d'une gestion des ressources humaines assez efficace pour permettre de dégager un surplus de ressource en matière de gestion de ressources humaines. Sur le plan associatif, cela a été l'équivalent du mandat 2010-2012 sur le plan commercial, avec une véritable explosion des projets associatifs : le développement durable, le fonds de dotation, le double engagement ISO normé.

— Suite à ce bilan, il a été décidé de faire du mandat en cours, un mandat charnière afin d'inverser la tendance en faisant repartir l'activité commerciale sur une nouvelle année de croissance afin de relancer sa progression qui avait été le point faible. Cet été, le vice-président, Guillaume BEDOS, a été formé par ATEME à la gestion de la prospection. En octobre, il est prévu de retourner chez ALTEN pour la formation à la prospection des futurs consultants qui vont être recrutés d'ici deux semaines. Une phase test de trois mois a débuté pour permettre à l'équipe suivante qui s'installera en janvier de viser l'objectif des 300 000 € pour l'exercice 2013.

Sur le plan associatif, l'explosion des projets associatifs a été actée en mettant en place une nouvelle structure de gestion de projets. Avec les consultants, les projets vont être regroupés au sein de programmes de développement. Les consultants recrutés en septembre vont être associés à un nombre limité de programmes, au nombre de trois : l'engagement en faveur du développement durable, le programme *Pro Bono* et le programme partenariat. Ces programmes vont être référencés. Une liste des acteurs qui vont agir sur ces programmes va être établie et sera donnée aux consultants qui reprendront le flambeau en janvier, une vision stratégique à court, moyen et long terme, en mettant en place des projets qui s'achèveront sous leur mandat ou sous le mandat suivant.

Un exemple dans le futur programme *Pro Bono*, un projet à court terme qui s'achèvera en janvier et la probable rédaction d'un *paper* publié par Junior Consulting en partenariat avec Pro Bono Lab sur la dimension du Pro Bono et du mécénat de compétence dans les collectivités territoriales. Les préliminaires de ce projet sont en cours d'élaboration. Un autre exemple avec un projet à long terme, le marathon *Pro Bono* auquel Junior Consulting souhaite s'associer.

Tous ces projets conduisent à faire franchir une nouvelle étape à Junior Consulting afin que l'association entre réellement dans le paysage de la Confédération nationale des Junior-Entreprises. C'est une structure jeune au sein de cette confédération et l'ambition est de devenir un de ses piliers. Il s'agit également de renforcer la créativité et l'originalité propres par des projets qui sont inégalés, qui puissent susciter certaines inspirations au sein du mouvement, par exemple, fonds de dotation, normes ISO, pour permettre aux étudiants de Sciences Po de bénéficier encore davantage de nouvelles opportunités et de faire de Junior Consulting, une première expérience avec le monde professionnel, public ou privé et même associatif.

#### *b) Questions et observations*

Ségolène TAVEL remercie l'équipe sortante pour cette présentation et demande s'il y a des questions.

Olivier ARON considère Junior Consulting comme une structure extrêmement sérieuse qui a très bien compris sa croissance, mais qui peut plus loin. Parfois, les cordonniers sont les plus mal chaussés ! Il se demande si Junior Consulting pourrait avoir plus de visibilité nationale, c'est-à-dire faire davantage parler d'eux, se considérer comme une entreprise en organisant des événements marquants qui porteront plus loin que la Confédération nationale des junior-entreprises et qui pourront intéresser les journalistes, les entreprises clientes, ce qui réduirait le temps de prospection de façon claire, en copiant tout simplement le modèle des grands cabinets de consulting. Comment font-ils ? Ils utilisent leur savoir-faire pour faire de grandes conférences, utiles à l'ensemble du métier, si possible proches de leurs spécialités et Junior Consulting a la possibilité de faire des choses que les autres ne font pas. Le croisement de la sociologie, de l'économie et du marketing, probablement appliqué à la génération dont les étudiants font partie, avec des visions projectives, des visions de potentiel, des visions d'évolution par des études faites spécifiquement sur les nouvelles générations et cela devrait déboucher sur un succès garanti.

Clément GERTHOFFERT approuve cette analyse. C'est une voie qui a été envisagée. Pour l'instant, il n'y a pas encore de vrai projet disponible, excepté dans une dimension un peu plus restreinte et il s'agit de l'engagement *Pro Bono*. Pour le moment, le projet a été limité à une mission *Pro Bono* et il est souhaité d'ici mai 2013 de développer un triptyque, mission, événement et recherche, qui doit permettre de gagner en visibilité et de devenir légitime dans l'établissement d'une sorte de marque qui ferait de Junior Consulting, la Junior du *Pro Bono*. Pour ce faire, c'est le marathon *Pro Bono*, si le projet aboutit, Junior Consulting espère en être un partenaire sinon de premier rang, du moins crucial. C'est également le *paper*, c'est un projet de recherche très récent. Il est souhaité de lui donner une chance avec un premier élément de recherche et si tout se passe bien, il sortirait en janvier. L'objectif à terme, beaucoup plus ambitieux, mais pour l'instant le Comité stratégique du partenaire est réticent, c'est de créer un baromètre en France, ce qu'a fait notamment l'ESC Toulouse en créant un baromètre de l'entrepreneuriat étudiant. C'est un projet à horizon 2013-2014. L'intérêt du programme est d'identifier quand et comment ces projets peuvent être mis en place, ce qui a incité à leur création. L'onde des forces de Junior Consulting est aussi un de ses grands risques avec le renouvellement semestriel des équipes. C'est la troisième fois de suite qu'un président reste six mois en mandat. Lancer un projet et inciter les successeurs à le poursuivre au-delà des six mois est très difficile. C'est pour cela que sont partagés les projets entre ceux qui vont s'achever à la fin du mandat en cours et ceux qui vont s'achever à la fin du mandat suivant pour inciter les gens à avoir des *guidelines* en quelque sorte sur le développement, hors développement commercial et développement associatif. Olivier ARON a tout à fait raison et l'équipe actuelle espère marquer un peu Junior Consulting sur ces spécificités.

Olivier ARON demande quel est l'impact du projet de l'ESC Toulouse dans la presse.

Clément GERTHOFFERT indique que le projet de l'ESC Toulouse sur le baromètre de l'entrepreneuriat étudiant est très bien perçu.

Olivier ARON considère que Toulouse est un désavantage pour organiser des événements de très forte visibilité. Junior Consulting dispose de locaux formidables dans lesquels il est possible d'avoir une visibilité extraordinaire. Si à Toulouse, L'ESC a une bonne couverture presse, Junior Consulting devrait avoir un impact plus conséquent. Il suggère que l'année prochaine, Junior Consulting présente une revue de presse.

Clément GERTHOFFERT l'espère vivement. Il a pu constater la chance que cela représente, d'être à Sciences Po par le poids que l'école représente dans le cadre des activités commerciales et associatives.

C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle Junior Consulting a manqué le prix d'Excellence. La CNJE a considéré que la junior-entreprise de Sciences Po valait mieux que ce qu'elle est déjà arrivée à faire, même si elle est équivalente à d'autres.

Olivier ARON pose une dernière question simple et pragmatique pour pérenniser ce désir de visibilité. Il serait bon que dans le Conseil d'administration de Junior Consulting de nommer un pôle presse.

Clément GERTHOFFERT indique que c'est un projet en cours. À la fin du mois de septembre, un attaché de presse va être recruté.

Daniel MUGERIN demande quel est l'intérêt pour cette équipe de consacrer autant d'énergie à une activité *Pro Bono* qui ne rapporte rien, sauf en termes d'image, compte tenu du souci de faire progresser le chiffre d'affaires, d'autant plus que Junior Consulting a démontré avoir des objectifs tout à fait remarquables dans ce domaine. Quel est aussi l'intérêt de chercher à multiplier des partenariats avec les junior-entreprises des autres IEP de province ?

Clément GERTHOFFERT indique que pour l'activité *Pro Bono*, il ne partage pas l'avis de Daniel MUGERIN sur le manque d'intérêt de ce type d'activité. Il considère qu'il y a au contraire de nombreux avantages. Il n'a pas été souhaité de communiquer sur l'image avant d'avoir acquis une certaine expérience. Le *Pro Bono* est quelque chose qui fonctionne très bien en France, surtout dans les cabinets de conseil, Accenture notamment, qui développent des stratégies de *Pro Bono*. Il souhaite les inviter à des événements auxquels Junior Consulting participera de façon à leur montrer qu'en tant que junior-entreprise, il y a une branche d'activité *Pro Bono*. L'autre avantage, un peu plus délicat, est économique. Le fonds de dotation tel qu'il a été créé est une structure juridique tierce dotée d'une personnalité morale, qui reçoit en tant que dotation, 5 % du chiffre d'affaires. Cette dotation a pour but à aider des structures associatives à visée caritative, à acquérir des études de junior-entreprise. Cela permet donc, à condition de ne pas rémunérer les permanents, de ne pas prendre de marge, d'offrir les cotisations sociales, de réaliser des études supplémentaires en les dotant.

Daniel MURGERIN demande si cela peut servir également d'arguments quand il est répondu aux appels d'offres publiques puisque c'est un des axes de croissance et ceci permet de disposer d'un critère supplémentaire quand on soumissionne. Quels sont les éléments dont dispose Junior Consulting pour déterminer que les actions *Pro Bono* ont un impact favorable sur le résultat d'appels d'offres ?

Clément GERTHOFFERT indique que Junior Consulting n'a pas encore vraiment communiqué sur le fonds de dotation, mais sur les appels d'offres publiques, c'est envisagé très sérieusement, mais qui est très chronophage, car les procédures sont très lourdes et le risque est d'impliquer l'équipe dans des procédures qui vont dépasser la durée du mandat.

Daniel MUGERIN demande s'il dispose de statistiques sur le taux de conversion des différentes candidatures en marché public attribué.

Clément GERTHOFFERT indique qu'en marché public, à sa connaissance, douze offres ont été soumises depuis le début de l'année dans le cadre de sous-traitance. Cela représente 2 % du chiffre d'affaires.

Flore DABAT précise qu'en ce qui concerne le partenariat avec les IEP de province, il y a deux raisons. Tout d'abord, il y a des accords de sous-traitance avec ces IEP de province. Il y a des domaines de compétence extrêmement proches, donc il est beaucoup plus facile d'avoir une force de frappe nationale quand on signe une mission avec un grand groupe. La deuxième raison est de donner plus de visibilité aux IEP. On se rend compte quand on est dans la Fédération nationale des junior-entreprises que les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur ont une identité plus forte. On rencontre un problème d'identification, il est donc important de créer un réseau qui puisse être un soutien et apporter plus de visibilité et donc de crédibilité.

Renaud MÜLLER indique que Junior Consulting est souvent perçu par les étudiants comme étant une association permanente peu accessible et peu ouverte. Junior Consulting n'est d'ailleurs pas toujours cité parmi les associations permanentes. Il souhaite savoir ce que Junior Consulting souhaite faire à ce sujet pour améliorer cette image.

Flore DABAT indique que c'est un préjugé dont Junior Consulting souffre beaucoup. Cela tient aussi à l'activité. Il y a très peu d'événementiels, ce n'est pas la vocation de l'association. Junior Consulting a une identité commerciale et cent-cinquante étudiants sont recrutés par an à Sciences Po pour y participer, ce qui est extrêmement peu, d'où la difficulté à avoir de la visibilité. Il y a eu une importante remise en question, l'image que les étudiants ont de cette association, a été étudiée. Junior Consulting en a pris acte et essaye d'appliquer une stratégie de communication pour y remédier. Un peu d'événementiel a été fait. Il y a des tentatives pour essayer de modifier cette image, mais cela s'avère compliqué.

Clément GERTHOFFER confirme les difficultés rencontrées d'autant plus que Junior Consulting est connu de tout le Collège universitaire de Paris, il y a une tendance à la frustration par le fait qu'ils ne soient pas concernés. Il est difficile de recruter des étudiants de première ou deuxième année sur des missions de finance ou de communication.

Renaud MÜLLER s'interroge sur le fait que sur les campus délocalisés, Junior Consulting recrute des étudiants de première ou deuxième année. Les missions qui sont accordées aux étudiants de première ou deuxième année sur les campus délocalisés, ne peut-on faire de même sur le campus de Paris.

Flore DABAT explique que la Confédération autorise une junior-entreprise seulement à faire travailler des étudiants en master. Sur les campus, il n'est fait que de la prospection.

Renaud MÜLLER demande pourquoi la prospection ne pourrait pas être faite par des étudiants du Collège universitaire à Paris. Clément GERTHOFFER précise qu'il y a déjà une équipe de trente personnes à Paris, ce qui est suffisant. Actuellement, il y a trente personnes à gérer à Paris. Samedi dernier, deux membres en moyenne de chaque campus sont venus à Paris pour les initier à une nouvelle formation pour participer à des équipes de Junior Consulting. À raison de six étudiants par campus, avec Paris, on arrive à un total de près de soixante-dix étudiants. C'est un enjeu de gestion et il n'est pas souhaité, à court terme, d'élargir encore la taille de la structure.

Ségoène TAVEL demande les raisons qui ont poussé Junior Consulting à avoir des statuts qui lui permettent d'élire un nouveau président et de renouveler l'équipe tous les six mois.

Flore DABAT explique que Sciences Po fonctionne par semestre, donc il est très difficile d'avoir des personnes susceptibles de rester pour deux mandats consécutifs, mais les présidents sont incités à rester plus de six mois, une des raisons étant que pour devenir président, il faut déjà avoir un petit peu d'expérience, il faut déjà rester six mois avant dans la structure. Ségoène TAVEL indique qu'en conséquence, ce sont souvent des étudiants de cinquième année qui s'investissent en tant que président et ce sont ces personnes qui font des stages en général.

Clément GERTHOFFERT indique qu'il faut bien séparer les mandats de printemps et les mandats d'automne. Le mandat de printemps, c'est une personne recrutée en septembre en étant M1, qui en janvier pourra devenir président. Le mandat d'automne, c'est une personne recrutée en septembre ou en janvier et qui en juin, pourra devenir président et qui nécessairement est en cinquième année. Flore DABAT précise que chaque équipe se renouvelle de moitié chaque semestre, donc c'est assez compliqué. Clément GERTHOFFERT précise que c'est la seule manière qui a été trouvée pour gérer ce type de structure étant donné que les étudiants, souvent des masters sont en troisième semestre et ils sont systématiquement en stage. Pour Flore DABAT, ce serait trop compliqué autrement pour tout président.

Frédéric PUIGSERVER pose une question sur ce qui ressort de l'audit qui est réalisé chaque année par la CNJE, dont on trouve une trace dans le rapport de Junior Consulting. Cet audit s'est bien passé, mais serait-il possible d'avoir une information plus détaillée ?

Flore DABAT indique qu'à chacun de ces audits annuels, Junior Consulting a obtenu une mention RS qui correspond au meilleur résultat possible. Le bilan a été globalement très positif. Quelques mentions « hors qualité » ont été relevées. Par exemple, quand tous les documents contractuels ne sont pas tout à fait aux normes ou bien quand dans une mission, il n'y a pas de plus-value pédagogique. Cela correspond à un simple *benchmark*. Ces audits sont intéressants, ce sont avant tout des conseils de façon à piloter la

structure de manière plus performante, avec un tableau de bord plus stratégique, beaucoup de moyens sont déployés, mais on n'a aucune manière d'interpréter un peu tous les indicateurs. Une notation N1 a été obtenue pour les indicateurs, cela a conduit à un gros chantier de réflexion. Il a été envisagé de créer un ERP avec la Junior de Polytechnique, c'est en cours d'élaboration. C'est un projet assez lourd, mais cela donnera plus de visibilité avec une meilleure compréhension de l'activité. C'est un peu la piste d'amélioration qui a été identifiée. Il y a également eu des audits pour les normes ISO.

Frédéric PUIGSERVER demande s'il y a également des audits sur le plan financier et comptable.

Sidy NIANG confirme qu'il y a des audits dans ces domaines ainsi que sur la trésorerie, les rapprochements bancaires, tout ce qui est lié à l'activité, et ces audits sont effectués selon les normes en vigueur. Ce sont des méthodes calquées sur celles d'Ernst & Young. Avant tout audit, avant la visite des auditeurs de la CNJE, Junior Consulting réalise un audit blanc réalisé par d'anciens présidents ou d'anciens trésoriers, non sur leur mandat, mais sur celui de leurs successeurs, ce qui permet de connaître à l'avance les points faibles. Clément GERTHOFFERT ajoute que Junior Consulting a un expert comptable qui vient sur place plusieurs fois par an. Flore DABAT ajoute que l'expert comptable aide à la clôture des comptes. C'est l'expert comptable de Sciences Po.

Ségolène TAVEL remercie les membres de l'équipe pour leur présentation, particulièrement bien faite. Elle propose à la Commission de procéder au vote sur le bilan final de Junior Consulting.

*c) Vote*

**Le bilan financier de Junior Consulting tel que présenté est adopté à l'unanimité. La Commission paritaire donne quitus à l'équipe en place pour l'ensemble de sa gestion.**

Ségolène TAVEL indique que l'Association sportive arrivant un peu plus tard, elle propose de commencer à traiter les questions diverses.

### **III. Échange d'informations sur des questions diverses.**

#### Procédure de reconnaissance des associations à Sciences Po

Ségolène TAVEL laisse la parole à Julien PALOMO pour présenter et commenter la procédure de reconnaissance des associations à Sciences Po.

*a) Exposé*

Julien PALOMO s'excuse, car pour la deuxième année consécutive, la mise en ligne du formulaire de candidature et l'ouverture doivent en principe avoir lieu avant la première Commission paritaire de l'année, mais c'est un legs des différents changements de calendrier universitaire. Il précise cependant qu'aucune étape importante n'a eu lieu avant la procédure de reconnaissance des associations. Si le Conseil devait décider d'apporter certains amendements, il est encore temps de le faire, aucune décision n'ayant encore été prise. La date butoir, comme tous les ans, est fixée à la date de réunion de la deuxième Commission paritaire de l'année, laquelle est traditionnellement, du moins depuis huit ans, consacrée à la procédure de reconnaissance des associations. Elle aura lieu le 15 octobre 2012.

Cette année, suite à l'expérience qui s'est avérée plutôt bénéficiaire pour les associations, il est laissé pratiquement cinq semaines aux associations pour déposer leur candidature. Cela permet à l'administration de rencontrer près de 70 % des projets candidats pour caler avec eux la procédure de reconnaissance, les aider à s'y présenter dans les meilleures conditions possibles et dans la mesure où sur ces 70 %, 90 % seront reconnues d'une manière ou d'une autre, à commencer déjà à balayer leur activité sur l'année et à présenter quelques points de repère. Il est rappelé que les associations exercent, d'une procédure à l'autre

ou d'une Commission paritaire à l'autre, il n'est donc pas possible pour une association jusqu'au début du mois d'octobre de demander à organiser des événements, s'il n'était pas procédé ainsi, il n'y aurait plus le moindre tuilage entre deux années universitaires et le campus de Paris serait singulièrement déserté au mois de septembre et d'octobre.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 5 octobre. Ensuite se déroulent les étapes habituelles. Le forum des associations qui aura lieu dans le hall du bâtiment les 8, 9 et 10 octobre, lieu choisi non pas en vertu de sa visibilité, mais parce que c'est le lieu le moins exigu et que c'est actuellement le seul qui permette d'accueillir une centaine de stands. Au bout d'une semaine, il y a déjà douze associations candidates, donc le 5 octobre, il y en aura beaucoup plus et certainement beaucoup plus que l'an dernier et comme tous les ans. Le recueil des soutiens en ligne a lieu du jeudi 11 octobre à 8 h du matin au lundi 15 octobre à 8 h du matin. Quelques heures pour traiter les données avant la réunion de la Commission paritaire du 15 octobre à 18 h. Les résultats étant proclamés par *Newsletter* adressée à tous les étudiants de Sciences Po le lendemain.

Une petite modification sur le point 9 et déjà en ce qui concerne la Commission, l'amphithéâtre d'information n'aura pas lieu le jeudi 18 octobre à 14 h 45, mais bien à 19 h 15. Certaines associations ayant déjà indiqué que le jeudi à 14 h 45, elles ont cours. Pour arriver à regrouper dans un même amphithéâtre près de 250 personnes comme l'an dernier, en provenance d'une vingtaine de programmes académiques différents, il n'y a plus guère que 19 h 15 qui soit envisageable à Sciences Po.

Suite aux réflexions de la Commission paritaire de l'an dernier, il y a une étude en cours sur le système d'inscription et de cours qui étaient proposés aux associations, notamment le système d'inscription sur déclaratif du président de l'association. Ce système s'est révélé vertueux, mais d'un point de vue pratique, peu applicable. Il sera donc doublé cette année d'un déclaratif par le président de l'association, mais bel et bien d'une session d'inscription en ligne comme n'importe quelle inscription pédagogique à Sciences Po. Il appartient au BdE de s'assurer de la cohérence des informations entre les deux procédures. Il est espéré que pour l'année universitaire 2013-2014, il soit possible de passer sur le système où toute inscription pédagogique par les étudiants se fera sans contrôle par les présidents d'association, charge pour les étudiants qui se seraient inscrits, de s'investir dans quelque chose et de rendre un travail sur ce quelque chose, et évidemment, d'avoir suivi les cours. Ce sera peut-être une deuxième étape parce que cela infléchit sensiblement le sens de la réforme de 2008 qui procède par association. Il est bien apparu que l'échec ou le relatif échec du processus d'inscription de l'an dernier tient à ce qu'un processus d'inscription qui, nécessairement dans une scolarité, est un processus individuel qui concerne l'étudiant lui-même. Donc, on ne peut pas en quelque sorte déléguer cette inscription à une entité extérieure à l'étudiant, extérieure à Sciences Po. C'est ce qu'il convient de décaler, mais le temps de réexpliquer tout cela aux associations, il faut laisser un sas de décompression.

Dans la foulée auront lieu les cours associatifs. Ce ne sera pas au mois de janvier comme l'an dernier, la réforme et les modalités pratiques étaient passées trop tard pour permettre d'attaquer dès les mois d'octobre et novembre. Pour cette année, cela devrait être possible. Néanmoins, il faut sans doute réduire de douze heures à huit heures ce volet de cours associatifs pour des raisons de croisement des emplois du temps des étudiants, sauf à multiplier les sessions de cours, puisqu'il y avait des sessions de trente ou quarante cours, des choses qui budgétairement ne sont pas forcément à l'ordre du jour, c'est le même problème que pour la réunion de rentrée, il faut arriver à croiser l'emploi du temps d'une vingtaine de programmes académiques différents, ce qui laisse quelques amphithéâtres à 19 h 15, ce qui va laisser quelques samedis à la marge puisque le samedi, les étudiants sont bien placés pour savoir, il y a toute sorte de choses. S'il faut s'organiser en soirée, il sera impossible de tenir les douze heures de cours et l'on se contentera de discuter avec les enseignants, d'où une réduction à huit heures de cours.

Ségoène TAVEL remercie Julien PALOMO pour cette présentation. Elle se réjouit de voir que les procédures d'inscription vont pouvoir changer beaucoup de choses, cette année, tout du moins, elle l'espère.

Julien PALOMO indique qu'il s'agit de responsabiliser les étudiants et également, responsabiliser les présidents d'association en ce qui concerne leurs pratiques managériales.

Ségolène TAVEL demande si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose sur ce sujet de la reconnaissance des associations.

#### Démission d'un membre de la CVE — Élection de son remplaçant

##### *a) Exposé*

Elle propose de passer à l'élection d'un représentant à la CVE. Comme les membres de la Commission le savent maintenant, Anaïs de SAINT-MARTIN, qui était élue pour l'UNEF en Commission de la vie étudiante, a démissionné de son mandat en Commission paritaire et donc, de son mandat en Commission de la vie étudiante, il faut réélire une élue étudiante dans cette Commission pour qu'elle puisse continuer à travailler et à rendre des avis sur le financement par la direction de la vie universitaire d'un certain nombre de projets-étudiant notamment, associatifs. Elle demande s'il y a des candidats pour cette élection. Elle passe la parole à Camille APELBAUM.

Camille APELBAUM indique qu'elle n'est pas en mesure de représenter entièrement le travail qui a été effectué au sein de la Commission de la vie étudiante, mais elle tient à assumer ce mandat pour justement assurer la continuité dans le travail entamé il y a deux ans dans la mesure où tous les étudiants présents à la réunion sont bien conscients de l'enjeu que posent les transitions, tant au niveau des associations, que de la transmission des connaissances, de la transmission des ressources ; et c'est la raison pour laquelle un travail de pédagogie va être poursuivi auprès des associations pour qu'elles connaissent les ressources qui sont à leur disposition et notamment, via la CVE, un travail aussi pour suivre leur activité et connaître, avant qu'ils n'arrivent en CVE, les projets que les associations présentent. Le travail d'équipe assuré l'année dernière par Anaïs de SAINT MARTIN et Ségolène TAVEL a été d'une grande qualité et elle espère poursuivre cette action cette année.

Ségolène TAVEL la remercie et propose de passer au vote sur la candidature de Camille APELBAUM. Elle rappelle que pour cette élection, seuls les étudiants ont un droit de vote.

##### *b) Vote*

**Camille APELBAUM est élue en Commission de la vie étudiante.**

#### **I. QUITUS MORAL ET FINANCIER DES ASSOCIATIONS PERMANENTES. (SUITE)**

Ségolène TAVEL souhaite la bienvenue aux équipes de l'Association sportive. Elle propose de passer à la présentation du bilan de l'Association sportive. Elle passe la parole à Léo BOCHET.

##### Association sportive (AS)

Léo BOCHET tient à s'excuser pour son retard. Il est actuellement en stage et n'a pu se libérer plus tôt. Avant de présenter le rapport moral de l'association, il rappelle que l'équipe sortante est la première équipe à avoir été élue depuis un petit moment et à ce titre, un programme avait été établi dont il rappelle rapidement les grandes lignes. Ce programme était basé sur le fait que l'AS était à un tournant puisque maintenant que Sciences Po s'est dotée d'un vrai service des sports, l'AS n'a plus à gérer la partie pédagogique des sports. Le deuxième tournant, c'est un tournant financier, l'organisation du Crit étant derrière l'AS, il n'est plus nécessaire de sécuriser autant le financement de l'AS pour pallier à cet événement.

Cela a été une décision générale de l'AS. De nouveaux projets avaient aussi été annoncés, qui portaient sur le renouveau de l'Eurocup, compétition internationale qui a lieu à Sciences Po, une plateforme multimédia pour communiquer autour du sport étudiant à Sciences Po, intéresser les étudiants à la compétition universitaire et la création du Cross de Sciences Po. Ce sont les objectifs qui ont pu être réalisés. L'AS a réussi à maintenir tous les éléments traditionnels qui, même avec leur caractère traditionnel, peuvent présenter des difficultés. L'AS a remporté le Crit et a réussi à organiser le Creps. Il y a eu un véritable engouement pour les Triplétades. Les soirées ont été réussies, même si ce n'est pas le rôle premier de l'AS, elle tire une grande fierté des résultats obtenus puisque c'est la seule des associations de Sciences Po qui

soit bénéficiaire à ce titre. Le service aux étudiants a été poursuivi comme y incite la convention passée avec Sciences Po.

De nouveaux événements ont aussi été créés. Des événements que l'équipe s'était engagée à créer. Ce sont des événements institutionnels, non des événements ponctuels, appelés à perdurer comme le Cross de Sciences Po qui a été une grande réussite, 1500 étudiants y ont participé. Le succès des Triplétades qui était un gros projet et qui est appelé à se développer avec d'autres associations, le Pôle Running et la création d'un Pôle Supporter pour intéresser et rendre le sport populaire au-delà des équipes de sport étudiant à Sciences Po.

L'AS s'étant déchargé de l'organisation pédagogique des sports, elle s'est recentrée sur sa mission première qui est la mission de toute association sportive dans un établissement scolaire, c'est-à-dire la gestion de la compétition sportive, la promotion du sport à l'intérieur de l'établissement. C'est la raison pour laquelle a été mise en place une politique de financement des compétitions assez généreuse, non dans le sens où l'AS a privilégié les sportifs, mais dans le sens où cette politique a permis de s'ouvrir à beaucoup plus de monde et de démocratiser la compétition sportive. C'est dans ce cadre qu'ont été créées les équipes 2. Concrètement, un étudiant qui s'inscrit à la section handball, même s'il n'a jamais pratiqué ce sport ou s'il n'a pas un très bon niveau, par expérience, il est tout de même possible de participer à une compétition, donc ce n'est pas réservé qu'à une seule élite, cela s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'investir dans un sport au-delà de la pédagogie. À ce titre, l'AS a participé à beaucoup de tournois internationaux puisque Sciences Po a été représentée dans six tournois internationaux un peu partout en Europe.

Enfin a été organisé un renforcement structurel de l'AS, parce qu'organiser tous les événements et les pérenniser est plus simple quand on s'appuie sur une bonne équipe, mais c'est encore plus facile quand on s'inscrit dans le cadre de structures saines et de structures efficaces. L'Association sportive est une très grosse association avec un budget conséquent et une équipe nombreuse. Maintenant, l'AS s'est doté des moyens nécessaires pour assurer une bonne gestion. Il n'est pas possible de le faire sur la base des seules qualités humaines de l'équipe en place.

La structure de l'AS a donc été renforcée avec la redéfinition du rôle de l'AS et de la DVU puisque toute la pédagogie est prise en charge maintenant par la DVU et c'est une très bonne chose. La création et le succès du 27.net, formidable plateforme de communication pour l'AS, mais aussi pour le sport en général. Elle est appelée à s'élargir notamment, ce doit être un outil pour l'ouverture de la communication à Sciences Po vers les campus puisque les associations sportives sur les campus délocalisés pourront aussi publier sur le 27.net et l'utiliser comme une plateforme pour faire parler de leurs actualités. Il pourrait y avoir un onglet par province et chacun pourrait consulter les informations relatives à ses associations. Donc, le 27.net va au-delà de la seule fonction de l'AS.

Il est également prévu une rénovation du local de l'AS et un lifting du site web institutionnel dont toutes les pages ont été traduites en anglais. Tout a été rédigé de nouveau et tout est beaucoup plus clair. Enfin, un point important demandé depuis plusieurs années, c'est la rigueur dans la passation et la continuité dans l'évaluation. Beaucoup de rigueur a déjà été imposée dans la passation des niveaux des projets, mais en allant plus loin, il a été demandé à Junior Consulting de réaliser un audit pour le compte de l'AS. Ils ont passé en revue toutes les pratiques comptables et toutes les pratiques de passation pour faire leurs recommandations. Cela passe notamment, par l'installation du logiciel comptable Ciel qui est désormais utilisé. Il permettra une visibilité historique sur tous les événements de l'AS qui ne dépendent pas seulement des pouvoirs des trésoriers ou de leurs qualités. Il passe la parole à Élise BATKIN pour la présentation du bilan financier.

Élise BATKIN demande de bien vouloir excuser Vincent FORLANI, le trésorier qui ne peut être présent ce soir et qu'elle représente en tant que vice-trésorière. En ce qui concerne le bilan financier, la trésorerie s'était fixé deux objectifs, tout d'abord, recentrer la gestion sur les nouveaux projets puisque n'ayant plus le Crit à gérer à Paris, il était possible de financer de nouveaux projets au sein de l'AS, et également une trésorerie qui était à moderniser puisqu'il fallait en moderniser l'outil et la pratique en ayant des pratiques plus professionnelles. Tout ceci est passé par une gestion plus rigoureuse puisque le résultat en fin d'année est de 11 528 € La gestion a été améliorée sur tous les événements traditionnels comme le Crit, les inscriptions, les soirées, puisque les soirées par exemple, l'AS est bénéficiaire de 100 € L'AS a également

réussi à être bénéficiaire tant sur le sport que sur le pôle vie étudiante, ce qui a permis de complètement autofinancer les nouveaux projets lancés cette année. Ces nouveaux projets allaient dans deux sens. Tout d'abord, la vie étudiante puisque 20 000 € ont été investis dans les différents projets, que ce soit le site internet, les Triplétades, le Cross et le Pôle Running. En ce qui concerne la partie sport, le budget a été doublé sur les compétitions. 16 000 € ont été investis dans les compétitions FNSU avec à la fois les équipes 1 et les nouvelles équipes 2. Il y a eu également la participation à des tournois internationaux.

Le deuxième objectif portait sur la professionnalisation de la trésorerie. Elle est passée tout d'abord par une amélioration de la relation avec les étudiants. Un terminal Carte bleue a été acquis, ce qui a vraiment facilité les paiements pour les étudiants et il y a eu également de nombreux virements pour rembourser les étudiants ponctuellement. La séparation des activités entre l'AS et la DVU a été réalisée cette année et donc, la répartition des activités est désormais beaucoup plus transparente. Il y a eu le lancement de la mission d'audit pour la passation et la professionnalisation de la trésorerie et notamment, parmi les recommandations, il y avait le recours à un expert comptable pour clôturer les budgets en fin d'année et également, une définition plus claire des fonctions entre les deux trésoriers pour que la gestion de la trésorerie au quotidien soit plus efficace. Cette dynamique qui a été lancée est à pérenniser puisque tous les nouveaux projets qui ont pu être financés cette année devront être pérennisés en les rationalisant encore davantage dans leur gestion. La professionnalisation de la trésorerie aidera à cette rationalisation et à cette pérennisation. Pour la suite, on peut penser à une stabilisation du compte entre la DVU et l'AS et également au financement d'un projet plus ambitieux puisque maintenant que de nouveaux projets ont été lancés, un investissement plus conséquent pourrait être envisagé.

Léo BOCHET en conclusion, souhaite expliquer le raisonnement et la présentation de l'histogramme empilé dans le bilan financier. Sa vocation était de faire passer deux messages. Contrairement à ce qui est souvent entendu, l'AS n'utilise pas l'argent dévolu à la compétition sportive ou aux cours de sport pour financer la vie étudiante. On voit bien que ces deux facettes de l'AS sont bénéficiaires, le sport et les compétitions sont bénéficiaires puisqu'il y a eu 455 000 € de produits et 424 000 € de dépenses. La partie vie étudiante est aussi bénéficiaire puisque les produits représentent 134 000 € contre 123 000 € de dépenses. La vie étudiante va disposer d'encore plus de moyens puisque le partenariat avec la Société Générale a été renouvelé et que selon les prévisions, l'AS devrait percevoir 5000 € de plus en provenance de la Société Générale. L'AS aura donc plus de moyens à mettre en œuvre.

Le deuxième graphique, la comparaison historique, c'est pour expliquer la politique de l'AS au cours des cinq dernières années. Sur la période 2007-2008, l'AS sortait d'une période déficitaire et à partir de là, l'objectif sur la période 2008-2009 avec de forts excédents, plus de 50 000 €, était de construire une structure saine financièrement pour mettre de l'argent de côté dans la perspective de l'organisation du Crit. Cet argent non dépensé n'a été utilisé qu'en trésorerie, mais l'AS en dispose toujours comme indiqué dans le bilan. Il faut expliquer maintenant les raisons de la baisse des résultats. C'est l'objectif que s'est fixé l'AS. À partir du moment où on entrait dans un cycle normal de gestion, une association étudiante ne doit pas faire 50 000 € de bénéfices. D'où l'objectif fixé, un objectif tout en sécurité, à hauteur de 10 000 € de bénéfices pour faire face en cas de problème. L'AS est arrivé à 11 700 €, donc ce résultat est très proche de l'objectif à atteindre. Ces résultats financiers ne sont donc pas le fruit du hasard, mais plutôt le fruit d'une bonne gestion et d'une vision à long terme.

Ségolène TAVEL remercie l'équipe sortante pour sa présentation et demande à la nouvelle équipe de bien vouloir se présenter. Se présentent tour à tour Amélie GUIGNABERT, la nouvelle présidente de l'AS, en quatrième année de Master de droit public et Jean-Christophe SATTLER, cotrésorier, en charge des relations avec l'administration, étudiant en Master finance et stratégie.

#### *b) Questions et observations*

Avant de passer aux questions, Ségolène TAVEL souhaite féliciter l'AS pour la présentation de ses comptes, pour le travail accompli pour la trésorerie et les efforts pour s'adapter au logiciel Ciel ainsi que pour toutes les activités menées pour ouvrir l'AS et notamment, les Triplétades, le Cross. C'étaient de très bonnes idées qui ont très bien marché. Ce sont des événements à pérenniser.

Frédéric PUIGSERVER s'inscrit dans ce qui vient d'être dit. Il adresse ses félicitations pour l'effort de transparence accompli, pour les gages qui ont été donnés à différentes demandes ou observations de la

Commission paritaire tout au long de l'année. Il se déclare assez satisfait de ce qu'il peut voir et cela a déjà été dit au sujet d'autres associations, mais le changement de discours est apprécié, qui est sans doute consécutif à une prise de conscience que les associations permanentes sont là pour rendre service aux étudiants et c'est leur objet principal. Il demeure quelques interrogations sur les comptes. Sur le bilan financier, il y a une ligne sur les frais généraux qui est un peu énigmatique, intitulée produits et charges aux trois exercices sur lequel il serait souhaité d'avoir plus de détails.

Élise BATKIN indique que cela concerne tout ce qui porte sur les exercices précédents, ce qui a été constaté en arrivant, des factures de l'année précédente qui n'avaient pas été payées et des factures qui sont arrivées en cours d'exercice et qui concernaient l'exercice précédent. Frédéric PUIGSERVER fait remarquer qu'elles sont assez substantielles. Léo BOCHET précise que la plupart de ces factures correspondent à des installations sportives qui sont consommées pendant l'année et qui sont facturées à l'automne suivant. Comme les comptes sont clos pendant le mois d'août, il est normal qu'il y ait des factures qui soient payées pour l'exercice précédent. Finalement, cela s'équilibre d'année en année. Ceci est aussi fonction de la date d'arrêt des comptes. Il est possible que l'année antérieure, les comptes aient été arrêtés en juin puisque 32 000 € à payer au titre de l'exercice précédent, et cette année, les comptes ont été arrêtés au mois d'août, la nouvelle équipe n'aura que 18 000 € à payer sur la période précédente. C'est principalement un jeu d'écritures comptables qui n'est pas très significatif.

Ségolène TAVEL demande s'il y a d'autres questions. Hadrien MEREAU a constaté dernièrement qu'il y avait eu un projet pour une création d'une salle de sport, il voulait savoir où en était ce projet. Léo BOCHET confirme ce projet. En cours d'année, il a fallu se rendre à l'évidence que l'AS seule ne peut disposer des moyens humains nécessaires. Financièrement, elle peut faire face, les prévisions ont été faites, cela pourrait fonctionner, mais elle n'a pas les moyens humains de gérer ce projet seule. Le projet reste valable. Toutes les études qui ont été faites notamment, l'étude marketing de Junior Consulting le montre. Le projet est viable. Cependant, il faudra attendre une opportunité pour que l'AS puisse développer ce projet. C'est-à-dire, soit que l'administration s'implique dans le projet avec l'AS en apportant les garanties et les moyens humains, soit si un jour Sciences Po rachète un autre bâtiment et qu'ils disposent d'une surface de 200 m<sup>2</sup>. Dans ce cas, l'AS pourra appuyer son projet et assurer le financement et la gestion de cette salle de sport, mais il faut attendre cette opportunité puisque cela concerne des étudiants et c'est normalement un travail à plein temps. Cela demanderait beaucoup de temps et mener en parallèle un gros projet de ce type serait très compliqué.

Nicolas PEJOUT souhaite apporter un complément d'information sur ce sujet. Le projet initialement préparé par l'AS était d'une qualité exceptionnelle en termes de *business plan*, d'hypothèses, d'étude de marché, etc. Ce n'est pas un projet enterré puisque début octobre, de nouvelles discussions vont avoir lieu avec la direction de la stratégie et du développement, qui gère tous les partenariats à Sciences Po. Il semble qu'ils aient de nouvelles idées, donc ce n'est pas un projet abandonné, mais il y a beaucoup de choses à faire, mais cela peut se faire.

Léo BOCHET ajoute que la visée minimale du projet était aussi de montrer que l'AS était capable de mener ce projet, de se placer comme un véritable acteur afin que l'on fasse appel à l'AS si l'opportunité se présentait. Il est très content d'entendre que le projet pourrait être relancé.

Frédéric PUIGSERVER rappelle qu'il avait eu l'occasion de parler de ce projet avec l'équipe sortante et il avait fait part de son appréciation sur la qualité de ce projet à titre personnel et sans avoir en vue les études dont on vante le sérieux, les membres de la Commission de la vie étudiante ont opposé une fin de non-recevoir sur la demande de financement que l'AS avait faite parce qu'elle ne rentrait pas dans le bon mode d'emploi de la Commission de la vie étudiante et c'est à cela qu'il vient d'être fait allusion. Il est heureux d'apprendre que le projet n'est pas abandonné et que des gens continuent à s'en occuper. Le mérite en revient à cette équipe qui a su mettre ce projet en selle. À titre personnel, mais aussi au nom d'un grand nombre de membres de la Commission paritaire qui souhaitent soutenir ce projet afin qu'il puisse voir le jour. C'est le message qui sera passé à la direction. À ce titre, Ségolène TAVEL indique qu'il appartiendra à la nouvelle équipe d'être aussi convaincante sur ce projet. Frédéric PUIGSERVER indique qu'il appartient aux associations permanentes d'avoir ce rôle d'aiguillon, de laboratoire d'idées, de donner des impulsions qui puissent orienter l'administration vers la réalisation de tels projets.

Hadrien MEREAU, sur le Pôle sport et compétition, souhaite savoir à quoi correspondent les produits et les charges. Élise BATKIN précise que les produits correspondent aux adhésions et les charges concernent les équipements sportifs, les infrastructures et les cours.

Hadrien MEREAU demande s'il y a la possibilité de diminuer le coût des inscriptions puisque cela génère beaucoup de bénéfices. La cotisation se fait sur deux semestres et coûte 20 €. Léo BOCHET indique que comptablement, il faut faire attention, car la cotisation est seulement pour le premier semestre puisqu'au deuxième semestre, la DVU a repris en charge la pédagogie. Donc, la somme du deuxième semestre apparaît sur la ligne compte DVU, puisque ce compte est géré par la DVU. On peut constater cette fois-ci que le poste n'est pas bénéficiaire, mais déficitaire de 8000 €. Comptablement, on ne peut pas prendre une telle différence de 107 000 à 133 000. Cela a été discuté avec la DVU au moment de la passation de la direction de l'inscription pédagogique. L'AS ne fait pas de bénéfices sur les inscriptions au sport, elle utilise seulement sa cotisation et celle-ci est faite pour subvenir aux besoins des compétitions sportives à Sciences Po. On paye 20 € de cotisation, quand on va faire une compétition par exemple dans une équipe de handball, on a déjà un maillot et un short et l'ensemble coûte environ 30 €. Ensuite, viennent s'ajouter les frais de transport vers les lieux de compétition, les frais d'inscription à une compétition comme une compétition internationale. Finalement, si on prend tout le sport et les compétitions, il faut prendre le total, on arrive à un bilan qui n'est pas si bénéficiaire pour l'association.

Sarah PIBAROT comprend que maintenant, avec la nouvelle organisation, les cotisations vont continuer à aller à l'AS alors que le prix payé pour le sport est affecté à la DVU. Elle demande si les frais d'adhésion vont rester à 20 € par semestre, ce que Léo BOCHET confirme et il indique que la nouvelle organisation ne change rien dans la répartition des tâches. La pédagogie et les inscriptions en sport vont à la DVU, il est clair pour tout le monde qu'en payant les frais d'inscription en sport, c'est pour payer les frais de professeurs, d'équipements pédagogiques et l'infrastructure. L'adhésion pour sa part finance tout ce qui touche à la vie sportive à Sciences Po et c'est pourquoi il a insisté dans sa présentation, sur la démocratisation de l'accès à la compétition. À partir du moment où tout le monde paye une cotisation, tout le monde doit avoir accès aux services de l'AS. Ce ne sont pas seulement les équipes 1 qui doivent avoir accès aux tenues, etc., et l'année dernière, les équipes 2 sont parties en tournoi international parfois à l'étranger, de la même manière que les équipes 1. C'est à ce titre que l'on peut trouver normal que la cotisation reste inchangée.

Sur la démocratisation du sport à Sciences Po, Sarah PIBAROT trouve que c'est remarquable et c'est à souligner. Dans les 74 000 € de bénéfices, il y avait des bénéfices sur les cotisations qui servaient ensuite au fonctionnement de l'AS. Est-ce qu'il y avait aussi des bénéfices sur les prix des sports ou bien uniquement des bénéfices sur les cotisations ? Léo BOCHET précise que c'est moins que les cotisations, c'est la raison pour laquelle l'AS pouvait donner la charge de l'organisation pédagogique des sports à la DVU, puisqu'elle retrouvait la globalité de sa cotisation.

Nicolas PEJOUT donne quelques informations sur le nombre des inscrits en sport et en arts. En sport, pour ce semestre, on est à 2950, c'est-à-dire à 17 % de plus qu'au premier semestre de l'année précédente et en arts, on est à 720, soit +21 € par rapport au semestre précédent. S'il n'y a plus de questions ou de remarques, Ségolène TAVEL propose à la Commission de voter le bilan de l'Association Sportive.

*c) Vote*

**Le bilan financier de l'Association Sportive tel que présenté est adopté à l'unanimité. La Commission paritaire donne quitus à l'équipe en place pour l'ensemble de sa gestion.**

Julien PALOMO fait remarquer que c'est bien la première fois que les cinq bilans sont votés par la Commission paritaire et à l'unanimité. Ségolène TAVEL adresse ses félicitations à l'équipe sortante et souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

### **III. Échange d'informations sur des questions diverses.**

Ségolène TAVEL demande s'il y a d'autres questions diverses. Daniel MUGERIN rappelle le projet d'exposition des travaux de la Commission paritaire sur les campus. Il avait été envisagé de le faire au cours de la dernière semaine du mois d'août.

Nicolas PEJOUT indique que la Commission n'a pas reçu de proposition, de répartition des membres de la Commission paritaire pour les rentrées solennelles en campus. Une Commission paritaire va être programmée en province, ce ne sera pas en octobre pour des raisons techniques : étant donné que les résultats de la procédure de reconnaissance arrivent le matin, la réunion d'octobre se tiendra obligatoirement à Paris. Après le calendrier est ouvert, ce sera aussi en fonction de l'agenda, mais il est clair que la Commission paritaire tenue à Reims l'an dernier avec la réunion plénière a été un grand succès, tout le monde peut en témoigner, donc, c'est absolument à refaire. Le Havre pourrait être retenu. Ils vont inaugurer leur nouveau bâtiment à la fin de l'année, donc au début du deuxième semestre, un déplacement au Havre pourrait être organisé, la proximité et le moindre coût de déplacement permettent de l'envisager. Il est souhaitable de ne pas solliciter un déplacement à Menton ! Sarah PIBAROT suggère Nancy. Nicolas PEJOUT indique que cela a déjà été fait.

## **II. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2012**

Il reste à approuver le procès-verbal de la réunion de la Commission paritaire du 11 juin 2012.

*a) Vote*

**Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2012 est adopté, sous réserve d'observations transmises au secrétariat.**

Ségolène TAVEL précise que pour le procès-verbal de la Commission de présence, les modifications se font par email. Puis, elle clôt la réunion.

*La séance est levée à 20 h 47.*